49e ANNÉE. — N° 17.256
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

# La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
MERCREDI 1er OCTOBRE 1919
SAINT REMY
SOLEIL: lever 7h 2; coucher 6h43
LUNE: P. Q. le 2; P. L. le 9

## L'ALLEMAGNE VEUT COLONISER LA RUSSIE

Les Allemands montrent une fois de plus, dans les provinces baltiques de l'ancienne Russie, le cas que l'on peut faire de leur parole, voire de leur signature; ils n'ont pas cessé, depuis l'armistice, de violer avec la plus cynique persévérance des engagements pris à plusieurs reprises et rappelés avec insistance par les puissances alliées. Or, ces engagements étaient une des parties les plus importantes des conditions consenties à nos adversaires vaincus. On peut donc dire que leur mauvaise foi risque de remettre en question le traité tout entier.

Dans l'empire des tsars, on nommait naguère provinces baltiques les territoires en façade sur la mer du même nom; ce sont, de la frontière allemande au golfe de Finlande, la Courlande, la Livonie et l'Esthonie, avec les ports de Libau, Riga et Reval. Les Allemands, à la faveur de l'effondrement russe, avaient occupé toutes ces provinces; leur installation y fut facilitée par les « barons baltes », féodalité d'origine germanique, qui espéraient consolider ainsi des privilèges déjà ébranlés; partout, dans l'Europe orientale et centrale, des oligarchies de profiteurs ont lié leur sort à celui des Allemands.

L'Entente, pendant les années de la grande lutte militaire, n'a jamais su définir une politique russe; sans doute alors avait-elle quelques excuses, mais il en est autrement depuis l'armistice. Rendons justice aux rédacteurs de ce premier texte, celui que l'Allemagne a signé le 12 novembre 1918; ils ont prévu le danger d'un enracinement de nos ennemis sur les rives occidentales de la Baltique; ils ont fait inscrire dans l'armistice une clause obligeant les Allemands à évacuer « tous les territoires ayant fait partie de l'ancienne Russie », sur première sommation des alliés. Cette réserve même, à notre avis, était inutile, puisque nous étions alors en position d'exiger et de réaliser, immédiatement, tout ce que nous aurions voulu.

Depuis lors, la faiblesse a prévalu : des sommations ont bien été lancées, trois au moins, si nous sommes bien informés, mais toujours dépourvues de sanctions. Loin de s'incliner, les Allemands ont entrepris une véritable colonisation, sinon de toutes les provinces baltiques, du moins de la Courlande, qui touche à la Prusse orientale. L'indépendance, officiellement proclamée, de ces domaines de l'ex-monarchie des tsars est donc une simple fiction. Même en Esthonie, il existe aujourd'hui une coterie d'immigrés allemands qui, d'accord avec d'anciens résidents, terrorisent la population hostile au germanisme; la méthode générale est partout la même, réquisitions, pillages, vexations de toutes sortes chez ceux qui ne se sont pas soumis ou, à défaut, résignés.

Un des gouvernements baltiques, craignant les bolcheviks russes, avait eu l'idée, fin 1918, d'offrir la naturalisation complète aux étrangers qui s'enrôleraient dans son armée pour six mois ou davantage. Aussitôt, plusieurs milliers d'Allemands, soldats stylés et accompagnés par leurs officiers, se présentèrent. Mais le traité de Versailles a déclaré nulles toutes les conventions passées entre des Allemands et les provinces émancipées de l'ancienne Russie; les naturalisations sollicitées et même accordées sont ainsi caduques. L'Entente a pu ainsi arrêter l'infiltration clandestine du virus germain.

Mais nos ennemis procèdent aussi en plein jour, avec le plus parfait mépris des foudres rouillées des alliés. Le général en chef de l'occupation allemande, von der Goltz, entouré de six divisions soigneusement triées, s'est mis à distribuer des terres entre ses soldats; parfois, il les a déguisés en miliciens locaux; parfois, il n'a même pas pris cette précaution. Les malheureux paysans n'osent pas bouger; ils se voient forcés de travailler pour les envahisseurs et pour les barons complices; leur sort actuel est lamentable, analogue à celui des Roumains, naguère, sous le joug de Mackensen.

Le gouvernement de Berlin, pressé par l'Entente, déclare qu'il a envoyé des ordres d'évacuation, mais que ce sont maintenant les soldats qui refusent de partir : la vie doit être en effet plus agréable pour ces garnisaires privilégiés, que dans les casernes de Prusse. Von der Goltz est venu à Berlin causer avec son compère Noske, puis il est reparti pour Mitau. Là, aux représentations d'un général britannique (le comble est que les alliés entretiennent là-bas de petits états-majors, spectateurs ridiculisés de l'insolence allemande), il vient de répondre en jetant carrément le masque : il ne s'en ira pas...

Que feront les alliés ? Temporiser encore, c'est laisser l'Allemagne organiser tranquillement ses forteresses de contact avec la Russie; c'est abandonner celle-ci à la colonisation allemande, autrement dit la condamner à fournir aux Allemands d'ici vingt ans des multitudes armées pour submerger l'Occident. Il faut donc agir, agir enfin et ne plus écrire ou parler : installons les Polonais à Dantzig pour couper les provinces baltiques de l'Allemagne, occupons nous-mêmes les usines Krupp et Francfort, rétablissons le blocus, très strict. Berlin aura dès lors l'impression de la défaite et trouvera bien moyen de ramener les soldats de von der Goltz. De grâce, ne croyons plus les Allemands !

Henri LORIN.

## DISSOLUTION DE LA CHAMBRE ITALIENNE

### Les collèges électoraux convoqués pour le 16 novembre

Rome, 29 septembre. — A la Chambre, le gouvernement a accepté l'ordre du jour Léonardo Bianchi dont voici le texte :

« La Chambre affirme de nouveau solennellement l'italianité de Fiume et confiante dans le gouvernement pour en faire une réalité, passe à l'ordre du jour. »

La première partie, jusqu'aux mots « italianité de Fiume », est adoptée par acclamations par toute la Chambre, sauf les socialistes officiels. On vote par appel nominal sur la deuxième partie, qui est adoptée par 208 voix contre 140 et 10 abstentions.

Rome, 29 septembre. — Après la proclamation du résultat du vote, M. Nitti a déclaré :

« Le gouvernement éprouve le besoin d'examiner la situation. Il prie la Chambre de s'ajourner à mercredi pour la discussion des traités avec l'Allemagne et l'Autriche. »

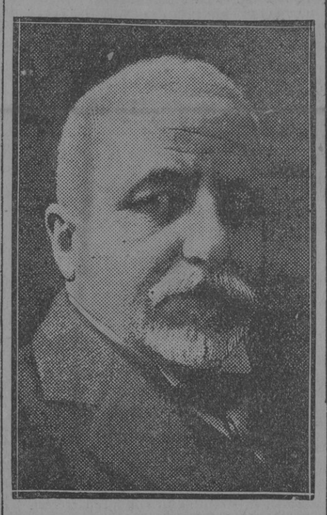

M. TITTONI
Photo MEURISSE

Rome, 29 septembre. — M. Nitti a eu ce matin un long entretien avec le roi. Dans les milieux parlementaires, cette entrevue est interprétée comme un signe de l'intention qu'a le ministère de démissionner.

Rome, 30 septembre. — Par décret royal, la Chambre des députés est dissoute aujourd'hui. Les collèges électoraux sont convoqués pour le 16 novembre; le Sénat et la Chambre sont convoqués pour le 1er décembre.

Dans son rapport au roi pour lui soumettre le décret en question, M. Nitti relève que la Chambre a accompli le 26 octobre sa sixième année d'existence :

« Après six ans de lutte politique, la Chambre a en elle-même des causes intimes et profondes de dissension qui ne lui permettent plus de siéger avec sérénité. Les dernières séances sont un indice de la situation dérivant en grande partie de sa durée exceptionnelle; seule une nouvelle assemblée peut régler avec sérénité les différends qui intéressent le plus la vie nationale. Nous avions un doute si nous devions demander à la Chambre l'approbation des traités avec l'Allemagne et avec l'Autriche; mais le mandat législatif expirant le 26 octobre, et à cause des contrastes de la politique générale, il n'était pas probable d'obtenir pour cette date l'approbation des deux traités ou d'un seul par les deux Assemblées. Ajourner encore une mesure mettant fin à la législature signifiait, en regard de la nouvelle loi, renvoyer les élections en janvier et rendre beaucoup plus difficile aux électeurs de participer à la lutte. »

#### MM. NITTI ET TITTONI SONT D'ACCORD

Rome, 30 septembre. — Dans les milieux du gouvernement on dément catégoriquement les bruits de désaccord entre MM. Nitti et Tittoni sur la manière de considérer la situation politique actuelle.

Il est certain que M. Tittoni quittera Rome pour Paris dans deux ou trois jours pour reprendre son poste au sein de la Conférence de la paix, ce qui prouverait que l'accord complet existe entre MM. Tittoni et Nitti.

#### LA VERSION ITALIENNE DES INCIDENTS DE TRAU

Rome, 29 septembre. — On peut avoir aujourd'hui seulement des détails sur les incidents de Trau. C'est le « Giornale d'Italia » qui les donne d'après son corresponadnt de Sapalato :

« Le 25 septembre, de grand matin, quatre-vingt-dix soldats italiens environ, commandés par deux lieutenants, dépassaient la ligne d'armistice et pénétraient à Trau, où la population les accueillait avec enthousiasme. Le calme était complet. Vers dix heures, le croiseur américain « Olympia » et plusieurs contre-torpilleurs américains venaient relâcher dans la baie.

» En même temps, le commandant américain Field et le capitaine de corvette italien Maroni arrivaient de Spalato en automobile. Ces deux officiers purent convaincre les soldats italiens de renoncer à leur entreprise et de repasser la ligne d'armistice.

» Dès que les soldats italiens eurent quitté la ville, les navires américains prirent la mer. Mais quelques minutes s'étaient à peine écoulées que des troupes serbes, partie de Spalato, et qui s'étaient rassemblées entre le château et Trau, entraient dans la ville qui, en l'absence de toutes troupes italiennes et alliées, se trouva ainsi livrée à la discrétion des Croates. Ceux-ci profitèrent de la situation pour manifester leur haine contre les Italiens. Le comte Colano de Fanfona Garagrin, un gentilhomme septuagénaire, fut arrêté avec ses trois fils et interné dans une localité encore inconnue. Tandis qu'on l'emmenait, il fut frappé à la tête par un soldat avec tant de brutalité qu'il tomba à terre. Une quarantaine de personnes furent arrêtées. Les pillages et les dévastations ont sytématiquement suivi les arrestations.

» A Spalato, la nouvelle que des soldats italiens étaient entrés à Trau avait soulevé l'enthousiasme de la population. Mais les troupes serbes saisirent aussitôt l'occasion pour la terroriser et la livrer à la populace. Là encore on doit enregistrer des arrestations et des dommages aux propriétés des Italiens. Une vieille femme italienne fut blessée par quatre coups de baïonnette.

» En même temps, l'amiral américain Andrews, commandant des forces américaines en Adriatique, signifiait par sans-fil au croiseur « Olympia » de donner l'ordre à tous les navires italiens de quitter le port de Spalato et de regagner l'Italie. »

Le « Giornale d'Italia » attaque violemment le gouvernement pour la faiblesse dont il fait preuve en cette occasion. Il se demande si l'Italie tolérera encore longtemps que ses frères soient ainsi livrés à la haine des Yougo-Slaves et que rien ne soit fait pour défendre le prestige de la nation.

#### LA DEMOBILISATION ITALIENNE N'EST PAS SUSPENDUE

Rome, 28 septembre. — Le « Popolo romano » dément de la façon la plus formelle le bruit suivant lequel la classe 1900 allait être rappelée. La nouvelle que la démobilisation allait être suspendue est également dénuée de fondement.

#### LA FRONTIERE YOUGO-SLAVE N'EST PAS FERMEE

Paris, 29 septembre. — Le bureau de presse yougo-slave communique la note suivante :

« La nouvelle publiée par la « Epoca » de Rome concernant la fermeture de la frontière

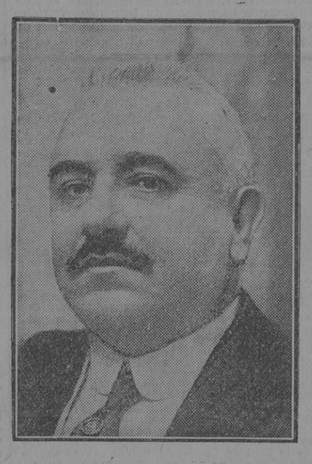

M. NITTI
Photo MANUEL

yougo-slave n'est jusqu'à présent aucunement confirmée. »

#### DES MOUVEMENTS A LA FRONTIERE YOUGO-SLAVE

Rome, 29 septembre. — L'« Idea nazionale » publie la dépêche suivante de Fiume :

« Le chef de cabinet de d'Annunzio a fait les déclarations suivantes sur la situation militaire : sur la ligne d'armistice, des mouvements importants de troupes sont signalés, mais il est impossible d'établir si ces mouvements ont un caractère offensif ou défensif. Ce qui paraît confirmer leur caractère agressif, c'est la fermeture de la frontière et l'exode des Croates du territoire de Fiume vers la Yougo-Slavie, malgré les assurances que nous avons données aux Croates. L'exode s'est encore intensifié aujourd'hui. Nous avons intercepté des communications venant de Croatie, conseillant la fuite aux Yougo-Slaves de notre territoire. »

## LE MOUVEMENT GRÉVISTE

### *Les Cheminots anglais*

#### Quelques services ont repris. — Un communiqué officiel déclare que la situation générale s'améliore

Londres, 29 septembre. — Un communiqué officiel confirme que la situation générale s'améliore. Les mesures prises par le gouvernement donnent satisfaction. La distribution des vivres se poursuit efficacement et d'innombrables offres d'assistance volontaire affluent.

Londres, 30 septembre. — Le service limité des chemins de fer a été sensiblement amélioré dans l'ensemble du pays. Les transports par routes ont été également développés et améliorés à tous les points de vue. Dans la Compagnie South Eastbern, 75 % des mécaniciens ont offert de reprendre le travail, et leur offre a été acceptée.

Le gouvernement prend néanmoins ses précautions pour protéger les employés qui ne se sont pas mis en grève et pour garder les lignes.

#### DES TRAINS CIRCULENT

Londres, 30 septembre. — Les Compagnies de chemins de fer annoncent que 200 trains ont pu marcher dans la journée du 29 sur le Great Western, et 150 sur le réseau du Great Eastern. On annonce qu'il s'est présenté assez de volontaires pour conduire tous les autobus en cas de grève de ce service.

#### LA POSTE AERIENNE

Londres, 30 septembre. — Deux hydravions ont quitté Southampton pour Le Havre, emportant des voyageurs et le courrier.

#### LE GOUVERNEMENT A DIT SON DERNIER MOT

Londres, 29 septembre. — « Il n'existe aucune chance de rouvrir les négociations, a déclaré un membre du gouvernement, avant que les cheminots acceptent nos propositions. La lutte sera poursuivie jusqu'au bout. Le gouvernement a dit son dernier mot. »

#### LE SERVICE HAVRE-SOUTHAMPTON INTERROMPU

Le Havre, 29 septembre. — Par suite de la grève des cheminots anglais, les navires de la South Western Railway Co, qui assurent le transport des passagers entre Le Havre et Southampton, ont cessé tout service aujourd'hui. Le paquebot « Normannia » est encore parti samedi soir, mais aucun bâtiment n'a pu revenir.

#### LES DEPARTS DES NAVIRES AMERICAINS POUR L'ANGLETERRE SUSPENDUS

Washington, 30 septembre. — Le bureau de la navigation a annulé les départs vers les ports anglais, par suite de la grève des cheminots.

#### DES INDUSTRIES VONT CHOMER

Londres, 29 septembre. — La grève des cheminots rend la situation industrielle dans le sud du pays de Galles très critique. La plupart des charbonnages seront obligés de chômer à partir du 29 septembre. Les industries de l'acier, du fer-blanc, du cuivre, des téléphones, des constructeurs de machines et autres vont également être réduites au chômage.

#### ESCADRE APPELEE DANS LA TAMISE

Londres, 29 septembre. — Hier, obéissant à des ordres soudains, la première escadre de bataille a quitté Scarborough pour la Tamise.

#### L'ARMEE ASSURE L'ORDRE

Londres, 30 septembre. — Dans les ports et les grands centres de chemins de fer, des détachements de troupes assurent le service. Les hommes sont en tenue de campagne et munis de mitrailleuses. Pour l'instant, leur consigne consiste à garder les établissements et à protéger les travailleurs volontaires. Dans plusieurs cas, ces troupes ont été transportées à leur destination par des navires de guerre.

#### PAS DE CHARBON ANGLAIS AUX ALLIES

Londres, 29 septembre. — Par suite de la grève, le gouvernement britannique a été obligé de faire savoir aux gouvernements alliés qui, en grande partie dépendent de la Grande-Bretagne pour le charbon, qu'il sera impossible d'autoriser une exportation quelconque de charbon des Iles-Britanniques.

#### LES CHOMEURS METALLURGISTES ASSURENT LE RAVITAILLEMENT

Londres, 30 septembre. — 20.000 ouvriers des aciéries de la région de Middlesborough, réduits au chômage, se sont mis à la disposition du gouvernement pour la distribution du lait et autres denrées alimentaires, qui ainsi fonctionne régulièrement.

#### UNE FEMME DICTATEUR AUX VIVRES

Londres 30 septembre. — C'est à une femme, miss Hopwood, qu'est confiée la tâche d'organiser l'alimentation du district de Londres comprenant cinq millions d'habitants.

#### LE PUBLIC A CONFIANCE

Londres, 30 septembre. — On se déclare en général satisfait de la façon dont le public a accepté les ennuis de la première journée de grève. Personne ne ferme les yeux sur le fait que les leaders ouvriers ne sont pas encore à bout de ressources, mais la manière dont le gouvernement pare à chaque nouvelle difficulté a fait certainement naître un sentiment de confiance. La population fait preuve d'une patience et d'une bonne humeur remarquables; dès trois ou quatre heures du matin, des milliers de personnes partent pour se rendre à leurs occupations à pied; toute la nuit, les autocamions ne cessent de circuler dans les rues, allant chercher ou ramenant des vivres.

### *Le Conflit des spectacles*

#### Situation stationnaire

#### LES DIRECTEURS DE MUSIC-HALLS AFFIRMENT LA RESISTANCE

Paris, 29 septembre. — Les directeurs de music-halls et concerts ont tenu une nouvelle réunion ce matin et adopté à l'unanimité un ordre du jour dans lequel « ils affirment plus que jamais leur volonté de n'accepter aucune transaction tant que l'article concernant les artistes non syndiqués n'aura pas été supprimé du cahier de revendications. »

#### CHEZ LES SYNDIQUES

Paris, 29 septembre. — Les conseils syndicaux de la Fédération du spectacle se sont réunis ce matin. Toutes les corporations du spectacle manifestent l'intention de continuer la lutte tant que les patrons n'auront pas signé le programme des revendications.

D'autre part, les chômeurs ont tenu un meeting cette après-midi. Devant une assistance nombreuse, les membres du comité de grève ont rendu compte des pourparlers de la journée d'hier.

M. Carpentier a annoncé, aux applaudissements de l'assemblée, que la C. G. T. approuvait entièrement leur mouvement, et que si leurs revendications tardaient à aboutir, tous les corps de métier travaillant pour les théâtres, concerts et music-halls feraient grève à leur tour.

Aucune décision n'étant intervenue et l'entrevue qui devait avoir lieu au ministère du travail entre les représentants des deux partis ne s'étant pas encore produite, les assistants ont acclamé la continuation de la grève.

#### UNE CONFERENCE AU MINISTERE DE LA JUSTICE

Paris, 29 septembre. — M. Louis Nail, garde des sceaux, a conféré dans la soirée à la chancellerie avec M. Lafferre, ministre de l'instruction publique, et M. Colliard, ministre du travail, au sujet du conflit actuel des spectacles. A l'issue de cette réunion, les ministres ont reçu M. Franck, président du Syndicat des directeurs du théâtre.

#### LES ARTISTES PROTESTATAIRES

Paris, 30 septembre. — L'Union des artistes dramatiques et lyriques des théâtres français, par un communiqué, fait savoir qu'afin de protester contre l'entrave à la liberté du travail, l'Union, en réponse à son appel, a déjà reçu plus de trois cents protestations d'artistes non syndiqués et même syndiqués résolus à ne mêler aucune question politique à leurs revendications professionnelles.

### *La grève des lads*

#### Vers la détente

Paris, 30 septembre. — En ce qui concerne la grève des lads, la situation reste stationnaire avec une légère tendance à la détente. Dans les centres d'entraînement, les lads continuent à ne pas travailler. On les voit se promener en forêt par petits groupes, mais leur attitude reste très calme. Leur mot d'ordre est : « Pas de désordre, pas de violence. » A part quelques rares exceptions il n'y a pas eu de galops hier.

Les entraîneurs de Chantilly ont tenu une réunion dans la soirée. Après entente commune, ils ont exprimé l'intention de proposer aux lads la reprise du travail aux conditions indiquées, soit 12 fr. par jour et un supplément quotidien de 1 fr. par enfant. Cette proposition serait faite individuellement par chaque entraîneur au personnel de son écurie et non au Syndicat. Les entraîneurs objectent à ce sujet qu'ils ne peuvent traiter avec le Syndicat actuel qui n'a pas une constitution légale, son comité comprenant deux sujets étrangers.

Les entraîneurs des deux grands centres sont convoqués à une assemblée générale devant avoir lieu aujourd'hui mardi à deux heures, au restaurant Garnier, gare Saint-Lazare. On espère que cette réunion aboutira à une entente.

#### LES COURSES AU TROT AURONT LIEU

Paris, 30 septembre. — Les courses au trot mercredi à Vincennes auront lieu, la grève n'atteignant pas le monde du trotting.

## LA PATTI

*Calino disait qu'il est bien malaisé de se faire une opinion sur les artistes célèbres que l'on n'a pas entendus. Les critiques les plus autorisés se divisent sur l'appréciation de leur talent. Tel spécialiste se pâme, par exemple, au souvenir des vocalises de la Patti, qui vient de mourir chargée de gloire et d'années; tel autre tient au contraire en médiocre estime cette virtuosité lyrique, ces cascades de trilles et ce ramage de rossignol mécanique... Qui faut-il croire ?*

*Il semble bien, sans conteste, que la voix était d'une étendue exceptionnelle. Pour préciser, d'après un de nos maîtres, ce soprano sfogato allait du si grave au fa suraigu. L'organe « était à la fois éclatant et suave, frais et délicieusement timbré, doux et mordant; chaque note était d'une plénitude et d'une justesse remarquables, mais non pas d'une très grande force ».*

*Voilà pour la voix, pour l'instrument. L'expression dramatique était-elle à la hauteur des dons vocaux ? La nature de la Patti était fantaisiste jusqu'à la gaminerie. Elle incarnait avec plus de vérité les rôles de coquetterie mutine, d'ironie légère que les personnages d'émotion passionnelle.*

*Elle voulut un jour prouver qu'elle pouvait aborder sans défaillance des créations consacrées par d'autres et s'y montrer à la fois juste et originale. Elle chanta à l'Opéra de la salle Ventadour, en 1874, Valentine, des Huguenots, et Marguerite, de Faust. Pour les uns, elle fut inférieure à la plupart des « falcons » qui avaient triomphé dans les deux rôles; pour d'autres — pour M. Adolphe Jullien — elle sut montrer « une chaleur passionnée, un don du jeu muet, une facilité de compréhension dramatique qui étaient bien les qualités qu'on pouvait le moins attendre de l'ancienne diva des Italiens. » M. Jullien note que jamais aucun compositeur ne pensa à écrire pour elle un ouvrage original. Pourquoi ? Quelque raison qu'on en donne, le fait est curieux.*

*Il n'y a qu'un cri sur la séduction universelle qu'elle exerçait sur tous les publics, en France et à l'étranger. C'était une vedette de tout repos pour les impresarii. Ils pouvaient lui offrir les cachets les plus invraisemblables pour l'époque sans courir grand risque. M. Michel Mortier, qui a été son impresario préféré, rappelle que la Patti touchait 10,000 francs en Europe, sauf en Russie où le cachet montait à 15,000 francs; 25,000 francs aux Etats-Unis et 33,000 francs dans l'Amérique du Sud. Et il y a de cela près d'un demi-siècle !*

*M. Michel Mortier dit que la Patti était « d'une modestie inouïe et qu'elle avait horreur de la réclame ». Nous voulons bien le croire. Mais il ajoute que « jamais elle ne lut aucun article la concernant », et l'on nous permettra d'être sceptique. Deux autres artistes, Coquelin aîné et Mounet-Sully, avaient bien dit à un journaliste de notre connaissance qu'ils évitaient systématiquement de prendre connaissance des comptes rendus de théâtre où l'on parlait d'eux. Mais un jour un très léger filet de vinaigre s'étant mêlé à la pommade dans un article de ce journaliste, les deux éminents artistes s'en plaignirent avec une cordialité discrète... C'est qu'on oublie aisément les éloges. On les tient pour dus. On ne se souvient que des critiques, qu'on estime injustes.*

*P. B.*

## Le maréchal Foch à Tarbes

Tarbes, 29 septembre. — Lundi, à midi, le maréchal Foch, accompagné de la maréchale, s'est rendu à la préfecture, où M. et Mme Steck lui ont offert un déjeuner auquel étaient invités les parlementaires, le maire, le général Pouydraguin, commandant le 18e corps, et les membres de l'Assemblée départementale. L'après-midi, le maréchal a assisté à l'ouverture de la session du Conseil général. Le président, M. Pédebidou a souhaité la bienvenue au glorieux soldat, qui a répondu en quelques phrases pleines de cœur, où il a fait l'éloge du 18e corps.

## A LA CHAMBRE

#### Séance du matin

#### LES TRAITEMENTS DU CORPS ENSEIGNANT

Paris, 30 septembre. — On discute le projet, modifié par le Sénat, relatif à l'amélioration des traitements du personnel scientifique et enseignant du ministère de l'instruction publique.

Sur une intervention de **M. Simonet, le ministre de l'instruction publique** promet d'étudier les modifications qui pourraient être apportées aux tableaux des traitements.

**M. Emmanuel Brousse** s'élève contre le maintien des indemnités exceptionnelles du temps de guerre; mais **M. Lafferre,** ministre de l'instruction publique, déclare qu'il ne peut qu'appliquer la loi.

Sur les articles, des observations sont présentées par **MM. Denais, Mauger, Lorquin, Grodet**. On disjoint une disposition additionnelle de **M. Emm. Brousse** relative à sa protestation contre le maintien temporaire des indemnités exceptionnelles du temps de guerre. Le ministre des finances déclare que cette question ne peut être examinée que pour l'ensemble des fonctionnaires.

L'ensemble du projet, tel que le Sénat l'a modifié, est ensuite adopté.

#### LES DOUZIEMES PROVISOIRES

On discute ensuite les douzièmes provisoires, de retour du Sénat. La commission demande à la Chambre d'accepter les modifications sénatoriales.

Dans la discussion générale, **M. Emmanuel Brousse** réclame des précautions contre les incendies continuels dans les établissements de la guerre. Il s'élève contre les revendications continuelles et les menaces des Associations de fonctionnaires à l'égard des parlementaires. Il cite à ce sujet une circulaire du Syndicat général des percepteurs, dont la teneur est inadmissible.

**M. Klotz,** ministre des finances : Cette sommation est d'autant plus inadmissible que les percepteurs étaient sur le point d'obtenir satisfaction dans une large mesure.

L'ensemble du projet est ensuite voté.

#### LES INSCRIPTIONS ELECTORALES

On vote ensuite un projet ouvrant un nouveau délai de quinze jours francs, datant du lendemain de la promulgation de la loi, pour l'inscription sur les listes électorales.

La séance est ensuite levée.

## Pour le désarmement de l'Allemagne

#### UNE NOUVELLE MOTION DE LA COMMISSION DE LA PAIX

Paris, 29 septembre. — La commission chargée de l'examen du traité de paix, réunie lundi après-midi, a adopté, après une longue discussion, le texte suivant comme celui de la proposition de résolution qui sera soumis à la Chambre en son nom :

« La Chambre invite le gouvernement à s'entendre avec les puissances alliées et associées en vue de l'exécution de toutes mesures rendant effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés par l'interdiction de certaines fabrications de guerre et toutes autres dispositions jugées nécessaires. »

#### M. André Lefèvre maintiendra-t-il sa proposition ?

Paris, 29 septembre. — Il ne paraît pas invraisemblable que la proposition de résolution de M. André Lefèvre puisse être portée demain à la tribune. On prêtait en effet, cette après-midi, à son auteur l'intention d'en demander la discussion immédiate au début de la séance.

Le gouvernement, ainsi qu'il a déjà été dit, s'opposerait à cette discussion immédiate et poserait à ce sujet la question de confiance. M. André Lefèvre a d'ailleurs déclaré dans les couloirs qu'il réservait sa décision jusqu'au dernier moment.

## Pour une meilleure répartition des frais de la guerre

Paris, 29 septembre. — M. Auriol, député, et plusieurs de ses collègues socialistes ont présenté une proposition de résolution ainsi conçue :

« La Chambre invite le gouvernement à ouvrir avec les gouvernements alliés et associés des négociations en vue d'assurer par priorité la reconstitution des pays dévastés et la répartition entre les puissances alliées et associées des frais de guerre, proportionnellement aux sacrifices et aux facultés de chacun. »

Cette proposition a été renvoyée à la commission de la paix avec demande de discusssion immédiate.

LE CHATEAU DU GENERAL LYAUTEY A CREVIC (MEURTHE-ET-MOSELLE)
Voilà ce qui reste de la demeure de l'ancien ministre de la guerre, systématiquement détruite par les Allemands en août 1914

## Est-ce la fin du bolchevisme russe ?

### *Le gouvernement des Soviets capitulerait*

Washington, 29 septembre. — D'après des nouvelles officielles parvenues ici, le gouvernement des Soviets russes est prêt à entamer des négociations de paix, à des conditions qui comprennent la chute du régime des Soviets, la suppression des exécutions, la cessation de la terreur, la délivrance d'un sauf-conduit pour douze chefs bolchevistes, dont Lénine, Trotsky, Zinovieff, qui ont l'intention de se rendre en Amérique du Sud.

La proposition ne sera pas directement soumise aux alliés, mais aux diplomates français et américains en pays neutre.

On croit que M. Wilson, malgré la chute des bolcheviks, ne reconnaîtrait pas le nouveau gouvernement avant la réunion d'une Constituante.

### *Les bolcheviks menacent de nouveau Kiev*

Zurich, 30 septembre. — Les bolcheviks profitent de la mésintelligence et de la méfiance qui règnent dans les camps de leurs adversaires pour reprendre leur activité en Ukraine et dans la région baltique. Malgré leur situation difficile des secteurs de Koursk, ils continuent à élargir leur position sur la rive droite du Dniepr, dans la région de Kiev, qu'ils avaient abandonnée aux Ukrainiens pendant la retraite d'août. Le communiqué soviétiste du 25 septembre affirme que la partie septentrionale de la province de Kiev ainsi que la Volhynie orientale est reconquise par les rouges, de sorte que la ville de Kiev serait menacée par eux des côtés nord-ouest et sud-ouest.

### *Cronstadt bombardée par les avions anglais*

Bâle, 29 septembre. — On télégraphie d'Helsingfors que Cronstadt est bombardée quotidiennement par les avions anglais. En une semaine, les fortifications du port ont reçu plus de quatre-vingt-dix mille kilos d'explosifs.

### *L'invasion allemande en Russie*

Helsingfors, 29 septembre. — Le gouvernement des soviets a demandé au gouvernement allemand d'envoyer en Russie 800,000 ouvriers pour aider au relèvement de l'industrie russe. Ces ouvriers seront sans doute soumis à des ingénieurs et directeurs d'usines allemands. La Russie se trouvera envahie pacifiquement par les Allemands, et cela par la volonté des soviets.

## LA PAIX

### La Bulgarie et le traité de paix

Sofia, 29 septembre. — La publication à Sofia des conditions de paix imposées à la Bulgarie a provoqué au premier moment une véritable consternation. En signe de deuil, les cafés et lieux publics ont été fermés par ordre du ministère de l'intérieur.

Une proclamation ministérielle a été affichée invitant la population à observer une attitude digne et réservée.

Certains journaux ont paru encadrés de noir. La presse déclare que le traité est inacceptable dans toutes ses parties.

#### Reconstruire est plus difficile que détruire

Bâle, 29 septembre. — Les journaux allemands publient la dépêche suivante de Versailles :

« La délégation allemande chargée de la visite des territoires dévastés a passé toute la journée dans les régions d'Arras et de Lille. Les délégués se sont rendu compte que non seulement les travaux seraient très importants, mais qu'il y aurait de grandes difficultés à surmonter. »

#### Les experts allemands à Soissons et à Reims

Paris, 30 septembre. — Six experts allemands, accompagnés d'un officier français, ont quitté Versailles hier matin pour aller visiter les régions dévastées de Soissons et de Reims et se rendre compte des travaux à exécuter.

#### Le paiement des frais d'occupation

Paris, 30 septembre. — Le Conseil suprême a siégé ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Clemenceau. Il a discuté la question du règlement des frais des armées alliées qui forment corps d'occupation en Allemagne.

On sait que ces frais doivent incomber au gouvernement de Berlin.

#### Les volontaires étrangers reçus à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Paris, 29 septembre. — La Fédération des volontaires étrangers a été reçue cette après-midi à l'Hôtel de ville.

M. d'Andigné, vice-président du Conseil municipal, puis M. Autrand, préfet de la Seine, ont rappelé avec une éloquence émue l'enthousiasme avec lequel se groupèrent autour du drapeau tricolore tant de citoyens libres, venant lutter pour la liberté du monde.

Le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, et le général Garibaldi, ainsi que M. Pascal Bonetti, président des Amitiés françaises, et M. Canudo, président de la Fédération des volontaires, assistaient à la réception, au cours de laquelle la Philharmonique liégeoise a exécuté plusieurs morceaux extrêmement applaudis.

## La lutte au Maroc

### *Les Espagnols aux prises avec Raisuli et les dissidents*

Madrid, 29 septembre. — Les dernières nouvelles reçues du Maroc annoncent que les troupes espagnoles ont atteint tous les objectifs qui leur avaient été fixés par le haut commandement. Les forces de Ceuta et de Larache, commandées par le général Sylvestre, ont eu à combattre les tribus de l'oued Ras, qui avaient pris position dans la vallée de Telaza.

Les pertes espagnoles sont jusqu'à présent insignifiantes. Les opérations, momentanément suspendues, reprendront dans quelques jours. La démoralisation serait déjà très grande parmi les tribus rebelles.

#### Rébellion de la police indigène

Madrid, 29 septembre. — Au cours de la rébellion d'une partie de la police indigène au service de l'Espagne, les rebelles auraient tué un capitaine, trois officiers et dix-neuf soldats espagnols. Ils ont emmené prisonnier un lieutenant. La voie ferrée de Tétouan à Ceuta a été coupée par l'ennemi.

#### Les Riffains fournissent des renforts à Raisuli

Fez, 30 septembre. — Les Riffains menaçant le front nord de Fez ont quitté la région pour renforcer les méhallas de Raisuli opérant dans la zone espagnole.

#### Les Espagnols suspendent leurs opérations

Madrid, 30 septembre. — Le ministre de l'intérieur a déclaré qu'en raison des pluies persistantes sur le littoral marocain les opérations militaires ont dû être suspendues. Les derniers télégrammes officiels signalent le succès complet de l'action entreprise le 27. Les diverses opérations se déroulèrent d'une façon satisfaisante, et l'avance des troupes espagnoles est considérable. En certains endroits, elles ont atteint la zone française.

#### Une incursion de dissidents repoussée et châtiée

Taza, 29 septembre. — Une importante harka de Beni-Ouaraïn dissidents a attaqué les tribus soumises des Beni-Ahmed et Gueldaman, à 10 kilomètres de Taza. Malgré une vive résistance, les partisans ont été refoulés. Aux premières nouvelles, la cavalerie de Taza et un bataillon d'infanterie sont entrés en action à Samra, repoussant la harka forte de deux mille hommes jusqu'à Gueldaman et lui infligeant des pertes sévères. Les tribus Beni-Ahmed ont été éprouvées. Plusieurs villages ont été incendiés. Le caïd Ahmed, frère du pacha de Taza, a disparu. Toutes les dispositions ont été prises pour limiter l'incident. Les troupes disponibles de Guercif et de Taourirt ont été appelées dans ce but.

## A TRAVERS LA PRESSE

#### LE DUEL ENTRE LODGE ET WILSON

Pour bien comprendre la lutte qui s'est engagée en Amérique sur le traité de paix entre le président et le Sénat mené par Lodge, il faut savoir ce que veut Lodge et ce que veut le Sénat. M. Stéphane Lauzanne nous l'explique dans le **Matin** en nous indiquant d'abord les termes de la paix que Lodge voudrait imposer à l'Allemagne tels qu'il les a exprimés dans un grand meeting tenu à Boston en juillet 1918 :

« Ces termes, Lodge les énumérait au milieu des trépignements de la salle : restauration de la Belgique, restauration de la Serbie, restauration de la Roumanie, l'Alsace et la Lorraine à la France, relevée de ses ruines; les terres irrédentes à l'Italie, la Russie— la Russie surtout — arrachée à l'emprise allemande et rendue aux Russes. Pas de paix tant que la Russie, directement ou indirectement, sera livrée au contrôle germanique.

» Quand j'eus exposé à mon tour les demandes françaises et dit qu'elles se ramenaient à trois principes irréductibles : des réparations, des restitutions, des garanties, la séance fut levée et nous partîmes ensemble. Dans l'auto qui nous emmenait, Lodge me dit : « Rappelez-vous mes paroles : vous aurez certainement vos restitutions, vous aurez peut-être vos réparations, vous n'aurez jamais vos garanties. Tel est l'homme qui mène aujourd'hui le Sénat américain à la bataille : autoritaire, doctrinaire, clairvoyant, il ne cédera pas d'un pouce. Entre lui et le traité de paix il y a un monde d'idées qu'il déteste et il y a une personne qu'il abhorre — la personne du président Wilson. Entre le Sénat et le traité il y a autre chose : il y a un fossé de politique et un mur d'amour-propre froissé.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

## AU SÉNAT

### Les douzièmes provisoires

Paris, 29 septembre. — Le Sénat a siégé exceptionnellement aujourd'hui pour la discussion des douzièmes provisoires applicables au quatrième trimestre de 1919.

**M. Milliès-Lacroix**, rapporteur général, formule l'habituelle protestation de la commission des finances, obligée d'examiner et de ratifier en quelques heures des crédits de plusieurs milliards (il s'agit, en l'espèce, de 6 milliards 600 millions).

La commission propose une réduction de 23 millions sur les crédits de la guerre. Le rapporteur général termine en dénonçant des cas de gaspillage et de dilapidation : c'est ainsi que sur le crédit de 100 millions voté en 1917 pour la mise en culture des terres abandonnées, 80 millions ont été irrégulièrement employés. Enfin ne se propose-t-on pas de créer une école de polo à Saumur ! (Exclamations.)

Le **ministre de l'agriculture** répond qu'il a fait ouvrir une enquête sur les faits signalés par M. Milliès-Lacroix : 80 millions ont effectivement servi à fournir des avances à des personnes qui désiraient simplement acquérir des propriétés ou du cheptel sans qu'il fût exigé des emprunteurs ni cautions solvables, ni garanties hypothécaires.

La discussion générale est close.

Sur les instances de **M. Abrami**, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, la commission des finances consent au rétablissement d'un crédit global de 11 millions et demi, au titre du budget de la guerre.

**M. Flaissières** se plaint des retards excessifs que subit le paiement des primes de démobilisation.

**M. Abrami** répond qu'il s'agit d'un travail extrêmement complexe, surtout en ce qui concerne l'établissement des primes mensuelles ; qu'il a fallu recruter tout un personnel nouveau, et que toutes les mesures sont prises pour réduire les délais au minimum.

L'ensemble du projet des douzièmes est adopté à l'unanimité de 212 votants.

### Le mémorial de la guerre

Le Sénat adopte à l'unanimité la proposition de loi tendant à l'établissement dans chaque commune d'un « mémorial » de la grande guerre. Il s'agit de rendre hommage non seulement aux morts de la guerre, mais aussi à tous les combattants.

Prochaine séance demain, à 16 heures 30.

La séance est levée.

### PROJETS DIVERS

Au début de la séance, le Sénat a pris en considération : 1. La proposition de loi de M. Simonet, ayant pour objet de modifier la loi du 2 juillet 1915, relative aux actes de décès des militaires et civils « morts pour la France ». 2. La proposition de loi de M. Herriot relative à l'assurance et à la réassurance mutuelles contre la grêle.

Le Sénat a également ratifié le projet adopté par la Chambre relatif à l'émission d'emprunts municipaux ou départementaux à l'étranger.

## La question de Fiume
### devant la chambre italienne

### VIOLENTS INCIDENTS

Rome, 29 septembre. — La fin de la séance de la Chambre a été marquée par de très violents incidents : pugilats entre députés, notamment entre MM. Raimondo et Modigliani ; provocations entre députés et journalistes. Déjà sont en vue plusieurs duels.

Au moment de la levée de la séance, les députés socialistes chantèrent « l'Hymne aux Travailleurs », alors que les autres députés entonnèrent « l'Hymne de Mameli ».

Jusque très tard dans la soirée une grande animation a régné autour de la place de Montecitorio et dans la partie du corso qui avoisine la Chambre.

## Le scandale des mistelles

Paris, 30 septembre. — Dans le voyage accompli ces jours-ci au Havre par M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, le magistrat a procédé à des vérifications concernant le dédouanement de 16,000 hectolitres de vins portugais qui avaient été adressés dans ce port au nom de Ramon Pauyo. Le magistrat s'est ensuite rendu, nous l'avons dit, à la maison Miza, puis au bureau de la douane, pour recueillir des renseignements au sujet de l'affaire des mistelles. Il a procédé, dans les bureaux de la douane, à l'examen des pièces fausses qui ont servi au dédouanement des mistelles. En revenant, M. Pachot s'est arrêté à Rouen, où il s'est également rendu à l'administration des douanes, ainsi que chez plusieurs transitaires. Ces démarches à Rouen ont trait à la fois aux vins portugais et aux mistelles.

## LE PROCÈS
### de la *Gazette des Ardennes*

Paris, 29 septembre. — Devant le 4e conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, présidé par le colonel Leduc, s'ouvrent aujourd'hui les débats du procès des douze collaborateurs de la « Gazette des Ardennes », l'organe de propagande allemande, publié à Charleville, sous le contrôle du grand-quartier général allemand, du 1er novembre 1914 aux premiers jours de novembre 1918.

Ils sont accusés d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi en collaborant sciemment à l'organe de propagande allemande.

A l'ouverture de l'audience, il y a très peu de monde dans la salle.

Les trois principaux accusés : le sous-lieutenant Roger Hervé, le sergent Leblaye et Louis Laverne prennent place au premier rang. Derrière eux, leurs huit complices : Louis Bouchez, Henri Dubois, Albert Fevrilliez, Georgette Henri, femme Lepers, Paul Lepers, Masse de La Fontaine, Juliette Viez, femme Bechtel et Yvonne Viez observent une attitude indifférente. Hervé paraît accablé. Son uniforme est orné de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre et de l'insigne des blessés.

Au cours de l'interrogatoire d'identité, il répond à la question relative à sa profession : « journaliste », à Rochefort.

Laverne souffre d'une infirmité de la jambe qui a nécessité sa réforme. Il s'exprime d'une voix très basse.

L'instituteur Leblaye paraît extrêmement nerveux.

Masse de La Fontaine répond avec assurance et volubilité à l'interrogatoire de forme.

Cet interrogatoire terminé, le commandant Orsini, greffier en chef, a la parole pour la lecture du rapport du capitaine Salanson.

Le capitaine Salanson a groupé les campagnes de la « Gazette » sous huit chefs principaux :

1° Il y eut d'abord, dit-il, une campagne contre la haine. Il s'agissait de démontrer que le peuple allemand était victime d'une fatalité et que les Allemands ne sont pas plus méprisables que les autres.

2° La campagne contre le moral du pollu : ce fut la plus odieuse. On tentait de faire croire au soldat français que pendant qu'il faisait son devoir, ceux qu'il avait laissés à l'arrière, femmes et enfants, menaient une vie scandaleuse. On montrait aussi que les patrons exploitaient les ouvriers, que la province souffrait et que Paris faisait la fête.

3° La campagne contre le patriotisme et les patriotes français. Le rapporteur note des attaques contre MM. Daudet, Barrès et Hervé.

4° Campagne contre la grande presse française. Les rédacteurs de la « Gazette » convraient de sarcasmes certains journaux, parmi lesquels le « Figaro », l'« Echo de Paris » et le « Temps ».

5° Campagne contre la censure française. La « Gazette des Ardennes » réclamait la suppression de la censure française.

6° Campagne contre l'après-guerre économique. La « Gazette des Ardennes » faisait campagne contre l'après-guerre économique et montrait qu'avec la vie chère il faudrait nécessairement renouer les relations avec l'Allemagne.

7° Campagne contre l'Angleterre. On y montrait qu'elle était responsable de la guerre et qu'elle seule profiterait de la paix.

8° Enfin, la « Gazette » faisait campagne en faveur de la paix et s'efforçait de faire pénétrer dans l'esprit des masses l'idée d'une paix de conciliation.

## Démission du Conseil municipal de Metz

Metz, 29 septembre. — Le Conseil municipal de Metz, réuni extraordinairement à l'occasion de la grève des balayeurs municipaux, a donné sa démission en bloc.

## Le mariage des veuves de guerre

Paris, 29 septembre. — Tous les parquets de France viennent de recevoir une circulaire qui leur donne d'importantes instructions relativement au second mariage des veuves de guerre. Il ne sera plus nécessaire à ces veuves pour convoler en secondes noces d'attendre l'établissement du jugement déclaratif de décès de leur premier mari. Elles n'auront qu'à produire un certificat émanant des autorités militaires (en l'espèce le ministre de la guerre ou les chefs des bureaux de comptabilité des unités). Mais quand ce certificat aura plus d'un mois de date, les maires devront le retourner à l'autorité qui l'aura délivré en priant de faire connaître si de nouveaux renseignements peuvent faire mettre en doute la réalité du décès.

## L'ex-kronprinz rentrerait en Allemagne

Bâle, 29 septembre. — On mande de Berlin au « Basler Nachrichten » :

« Le bruit court que l'ex-kronprinz rentrerait sous peu de Wieringen en Allemagne. Ce voyage aurait des rapports avec la question de la cour de justice. »


## LE CENTENAIRE
### de la première banque bordelaise

**Aujourd'hui succursale de la Banque de France**

Il y a eu cent ans le 1er juillet 1919 que fut ouverte la première banque créée dans notre ville. On l'appelait la Banque de Bordeaux. Le centenaire de cet établissement financier, devenu succursale de la Banque de France, méritait d'être signalé.

C'est au début de la Restauration que plusieurs grands négociants bordelais, parmi lesquels Balguerie, Daniel Guestier, Paul Portal, William Johnston, comprirent qu'il était utile de fonder à Bordeaux une maison de banque « offrant au crédit de nouvelles voies et pouvant, dans les moments de crise, protéger et défendre la place ». En 1818, un projet de banque, établie en société anonyme et montée par actions, fut soumis à l'approbation du gouvernement. Ce projet rencontra une très vive opposition dans la catégorie des commerçants qui avaient intérêt à rester à la tête du mouvement financier. Qui le concevrait ? La Chambre de commerce se montra particulièrement hostile à l'idée de la création d'une banque à Bordeaux. Ce fut d'autant plus surprenant que les principaux promoteurs du projet de banque appartenaient à cette même Chambre de commerce.

Mais, quelles que fussent les critiques plus ou moins sérieuses, quelle que fût aussi la violence des attaques, la puissance des opposants, ceux-ci n'eurent pas gain de cause. Par ordonnance royale du 23 novembre 1918, la Banque de Bordeaux fut autorisée pour une durée de trente ans. Elle était constituée au capital de trois millions ; ses statuts furent publiés le 8 décembre 1818. Les opérations de cet établissement consistaient, d'après l'article 11 des statuts :

1° A escompter de toutes personnes des lettres de change et autres effets de commerce à ordre, à des échéances déterminées, qui ne pouvaient excéder quatre mois sur Bordeaux et cent jours sur Paris, souscrits par des commerçants et autres personnes notoirement solvables ;

2° A se charger, pour le compte des particuliers et des établissements publics, du recouvrement des effets qui lui seraient remis ;

3° A recevoir en comptes-courants les sommes qui lui seraient versées par des particuliers et des établissements publics, et à payer les sommes dont on aurait disposé sur elle et les engagements à son domicile, jusqu'à concurrence des sommes encaissées ;

4° A tenir une caisse des dépôts volontaires pour tous les lingots et monnaies d'or et d'argent de toute espèce et de tout titre.

La Banque de Bordeaux fut inaugurée le 1er juillet 1819; elle était installée 2, rue Esprit-des-Lois, dans l'hôtel bâti par Lhôte, vers 1776, pour le négociant Féger-Latour.

Il y eut à la Bourse une assemblée générale des actionnaires, qui procédèrent à l'élection de douze régents et de trois censeurs. Furent nommés régents : Paul Portal, Daniel Guestier, J. Bousquet, Balguerie, Brun fils, W. Johnston, Philippon, Foussat, Carayon-Latour, J.-I Balguerie, Dowling et Lopès-Dubec. Furent élus en qualité de censeurs : Tardieu, Dupouy et Curcier. On donna la présidence du conseil général de la Banque à Daniel Guestier; le plus jeune des régents, Balguerie, fut nommé secrétaire de ce conseil.

Pendant plus de dix ans, la Banque eut à lutter contre des obstacles de toute nature. Des hommes d'élite la combattaient, aveuglés sans doute par l'esprit de routine; ils ne voulaient rien changer aux anciennes méthodes. L'œuvre des Balguerie, des Guestier, des Portal ne leur inspirait pas confiance; ils ne croyaient peut-être pas à son avenir.

Thiers, le futur chef du pouvoir exécutif, ne croyait pas davantage au succès du chemin de fer... Or, la Banque fit sa route, et le chemin de fer aussi; il est même d'une telle utilité, à l'heure présente, que s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer !

En 1846, une délibération de la Banque de France demanda que celles des départements fussent converties en succursales. Ce projet, s'il favorisait l'esprit de centralisation qui régnait alors, offrait, en revanche, des avantages financiers; il souleva des protestations énergiques. Il paraît que certaines de ces protestations émanaient dirigeants qui avaient, en 1818, combattu la création de la Banque... On adore souvent ce qu'on a brûlé !

Quoi qu'il en fût, la Chambre législative consacra le projet par une loi de mars 1848. Par suite, à l'expiration de son privilège de trente années, la Banque de Bordeaux liquida son ancienne situation et fut soumise au régime qui la gouverne encore aujourd'hui. C'est exactement le 2 mai 1848 que la Banque de France se substitua à la Banque de Bordeaux. Elle fit construire en 1849 l'hôtel qu'elle occupe actuellement rue Esprit-des-Lois, 15, et qui fut transformé et agrandi il y a quelque dix ans.

Un peu avant la guerre de 1870-1871, la succursale de la Banque de France à Bordeaux était classée au premier rang parmi les succursales de la province.

Notons, en terminant, que l'hôtel qui abrite primitivement ses bureaux, 2, rue Esprit-des-Lois, porte maintenant le numéro 4. Il constitue un des plus beaux spécimens de l'architecture au dix-huitième siècle. Notre ville est fière de le posséder.

Maurice FERRUS.


## Achats d'étalons en 1919

### *Itinéraire des commissions d'achat*

Les commissions chargées de procéder en France à l'achat des étalons de pur-sang, de demi-sang et de trait pour la remonte des dépôts de l'Etat, en 1919, se réuniront aux dates et lieux ci-après : 1er octobre et jours suivants, à Landerneau, sur le champ de foire, à huit heures.

Etalons de demi-sang, étalons de trait de race bretonne. — La présentation des demi-sang postiers comportera deux divisions : 12 chevaux ne dépassant pas 1 m. 56 de taille; 22 chevaux au-dessus de 1 m. 56.

La commission commencera par les chevaux de petite taille.

7 octobre : A La Roche-sur-Yon, à l'Ecole de dressage, à 14 heures, et 8 octobre, à 8 heures, achats d'étalons.

Etalons de pur-sang, anglo-arabes exceptés (1). — 13 octobre, à Moulins, sur le champ de courses, à 9 heures, concours-épreuve; 13 octobre, à Moulins, sur le cours de Bercy, à 14 heures, achats d'étalons.

Etalons de demi-sang du Centre, 2e arrondissement d'inspection générale, anglo-arabes exceptés. — 16 octobre, à Caen, sur le terrain de Venoix, à neuf heures, concours-épreuve.

15 octobre et jours suivants, à Caen, à l'Ecole de dressage, à huit heures, achats d'étalons.

Etalons de demi-sang autres que les anglo-arabes. — 25 et 26 octobre, à Mortagne, sur le champ de foire, à huit heures.

Etalons de trait de race percheronne. — 27 octobre, à Limoges, à l'Ecole de dressage, à 10 heures.

Etalons de toute espèce, à l'exclusion de celle de trait. — 29 octobre, à Toulouse, sur le terrain de l'hippodrome, à La Cépière, à huit heures et demie, concours épreuve.

30 et 31 octobre, à Toulouse, au terrain Maury, à huit heures et demie, achats d'étalons.

Etalons de pur-sang anglais, arabe et anglo-arabe et de demi-sang anglo-arabe. — 5 novembre, à Paris, au Tattersall, 10, rue Pergolèse, à dix heures.

Etalons de pur-sang anglais. — 7 novembre, à Maisons-Laffitte, dans l'enceinte du pesage de l'hippodrome, à neuf heures et demie.

Etalons de pur-sang anglais. — 8 novembre, à Chantilly, dans l'enceinte du pesage de l'hippodrome, à neuf heures et demie.

En ce qui concerne les étalons des races ardennaise et boulonnaise, MM. les éleveurs qui auraient des étalons de l'une ou l'autre de ces races à présenter sont invités à en faire la déclaration à MM. les Directeurs des dépôts d'étalons de Compiègne, de Montier-en-Der et de Rosières, qui les fixeront sur les localités, jour et heures, où M. l'inspecteur général des haras du ce arrondissement procédera avec eux à l'acquisition des reproducteurs de ces deux catégories.

A Caen et à La Roche-sur-Yon, les achats auront lieu dans l'ordre suivant : 12 étalons de type cab ayant pris part à un concours-épreuve; 22 étalons de type selle ayant pris part à un concours-épreuve; 32 étalons n'ayant pris part à aucun concours-épreuve; 42 étalons trotteurs.

La présentation des étalons aura lieu dans les conditions habituelles. Toutefois, les épreuves obligatoires ne seront pas encore exigées cette année en raison des circonstances.

Les commissions pourront, en outre, s'il y a lieu, examiner au domicile des propriétaires qui en feront la demande, et dans les localités autres que celles désignées plus haut, les chevaux de pur-sang anglais ayant gagné en France, en prix de courses plates, avant l'âge de cinq ans, une somme d'au moins 100,000 fr., ou arrivés deuxièmes dans le Prix du Jockey-Club et le Grand-Prix de Paris, ainsi que le Derby et le Saint-Léger, en Angleterre.

MM. les Eleveurs sont prévenus que les règlements concernant les papiers d'origine seront rigoureusement observés. Ils devront produire au moment des achats les certificats de naissance des animaux présentés.

MM. les Propriétaires qui désireraient présenter des étalons aux réunions de Landerneau, de La Roche-sur-Yon, de Moulins, de Limoges et de Toulouse sont invités à adresser, dix jours avant les opérations des commissions, aux directeurs des dépôts d'étalons des circonscriptions intéressées, les noms, les origines, les signalements complets et les performances, s'il y a lieu, des animaux qu'ils comptent soumettre à l'examen des commissions.

Les engagements pour les achats de Normandie se feront dix jours au moins à l'avance, au dépôt d'étalons de Saint-Lô, c'est-à-dire avant le 6 octobre.

Pour les étalons de pur-sang anglais à présenter soit à Paris, soit dans une autre localité, la déclaration devra en être faite avant le 1er novembre, au ministère de l'agriculture (direction des haras, 2e bureau). Elle contiendra, avec l'indication de l'origine des étalons, un relevé de leurs performances.

Les chevaux de pur-sang anglais de robe grise ne seront pas admis à l'examen des commissions d'achat.

Pour être inscrit, tout cheval déclaré devra figurer au stud-book français.

S'il s'agit d'animaux importés, les propriétaires devront fournir, à l'appui de leur déclaration, les pièces exigées en vue de l'inscription au Stud-Book français.

Il est rappelé que, pour les étalons n'ayant pris part qu'à des courses au trot (épreuves spéciales ou courses en général) la vitesse exigée est fixée de la manière suivante : Pour les chevaux à qualifier trotteurs : 3 ans, 1 m. 46 sec. le kilomètre, ou 7 m. 4 sec. les 4,000 mètres; 4 ans, 1 m. 43 sec. et demie le kilomètre ou 6 m. 54 sec. les 4,000 mètres; 5 ans et au-dessus, 1 m. 40 sec. le kilomètre, ou 6 m. 40 sec. les 4,000 mètres.

Pour les chevaux de demi-sang autres que les anglo-arabes qualifiés, de trois ans, de quatre ans et au-dessus : 3 m. 30 sec. le kilomètre ou 14 m. les 4,000 mètres.

Pour les chevaux de demi-sang qualifiés anglo-arabes, de trois ans, de quatre ans et au-dessus, 4 m. le kilomètre ou 16 m. les 4,000 mètres.

(1) Ne peuvent être présentés aux achats à Rochefort-sur-Mer ou à La Roche-sur-Yon que les animaux nés ou introduits dans l'année de leur naissance, dans les 3e et 4e arrondissements d'inspection générale des haras. Il sera fait exception pour les trotteurs qui auraient pu être introduits et élevés dans ces circonscriptions.

1re Edition

# BORDEAUX

## Il y a un an

**1er OCTOBRE 1918**

*Notre progression reprend entre l'Aisne et la Vesle. Poursuivant l'ennemi en retraite, nos troupes ont pénétré dans Saint-Quentin. Les Allemands, contraints d'abandonner les plateaux entre l'Aisne et la région de Reims, se sont repliés sur toute la ligne. Les Britanniques enlèvent les défenses et le village d'Estrées et chassent l'ennemi des hauteurs au sud du Catelet.*

*Les troupes australiennes sont entrées à Damas.*

### Le retour des troupes de la garnison

A l'occasion du retour des troupes de la garnison, le maire de Bordeaux prie un délégué de chacune des Associations de mutilés, blessés, prisonniers, veuves et orphelins, anciens combattants et Alsaciens-Lorrains d'assister à une réunion qui aura lieu à l'hôtel de ville (salle des commissions) le jeudi 2 octobre, à dix-sept heures.

### Citations à l'ordre

A l'ordre du régiment, William Cohen, sergent-major. « A pris part à tous les combats livrés depuis mars 1915 à janvier 1918. A particulièrement fait preuve de courage et de sang-froid le 9 mars 1915, en se portant spontanément et malgré le bombardement au secours de soldats ensevelis sous les décombres d'un abri qui venait d'être atteint par un obus de gros calibre. »

### Le retour à l'heure normale

La préfecture nous communique l'avis suivant :

« Aux termes du décret du 9 février 1919, l'heure normale doit être rétablie le 5 octobre prochain.

» A cet effet, les horloges publiques et tous instruments de mesure du temps devront être retardés de soixante minutes dans la nuit du 4 au 5 octobre. »

### Chambre de commerce de Bordeaux

*(Séance du 24 septembre 1919)*

Sur le rapport de son bureau, la Chambre autorise ce dernier à poursuivre l'incorporation immédiate dans l'outillage du port de Bordeaux des engins appartenant à l'Etat qui deservent les appontements français de Bassens, et à ouvrir avec l'administration les pourparlers nécessaires en vue du rachat des dits engins.

Elle s'entretient, en outre, de sa participation éventuelle aux dépenses de premier établissement de l'ouvrage proprement dit.

La Chambre prend connaissance du dossier présenté à l'appui d'une demande de concession de la construction d'un appontement sur la rive gauche, à « Trabuchet », et exprime son avis sur cette demande.

La Chambre étudie des mesures propres à faciliter la réception et la distribution des combustibles liquides dans le port de Bordeaux et ses annexes.

Le bureau met la Chambre au courant de ses entretiens avec le chef du service de l'exploitation des ports au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre marocaine.

La Chambre entend le compte rendu de ses délégués à la réunion chargée d'apprécier les offres de location partielle des poudreries de Bassens et de Saint-Médard. Elle renouvelle à ce sujet ses délibérations antérieures tendant à ce que tous les concessionnaires d'outillage dans le port de Bordeaux soient placés sur le même pied quelle que soit l'origine des ouvrages concédés.

Sur la proposition de l'un de ses membres, elle décide d'appeler l'attention de M. le Commissaire aux transports maritimes, et à la marine marchande, sur l'urgence de mettre à la disposition des Compagnies de navigation des navires en nombre suffisant pour assurer le transport du personnel des factoreries de l'Afrique occidentale avant l'ouverture de la prochaine campagne d'affaires.

La Chambre décide de s'élever contre toute augmentation des droits sur les bois étrangers à leur entrée en France.

### Ecole pratique de commerce, d'industrie et d'enseignement ménager pour les jeunes filles

*152, cours de l'Yser*

Appel des élèves nouvelles

Afin d'atténuer les inconvénients causés par une erreur de date, un second appel aura lieu le mercredi 1er octobre 1919, à neuf heures du matin, au siège de l'Ecole, 152, cours de l'Yser.

### Ecole pratique de T. S. F. de Bordeaux

Reprise des cours et exercices le 1er octobre pour l'enseignement professionnel complet.

Les prochaines sessions d'examens professionnels à Bordeaux auront lieu en décembre 1919 et en mars 1920. Des conditions spéciales, pour la préparation à ces examens, sont faites aux matelots démobilisés, mentionnés de T. S. F.

Les candidats aux bourses du Conseil général doivent commencer au plus tôt leur stage d'essai, l'examen d'admission devant être subi dans le courant d'octobre.

Les cours élémentaires à prix réduit des jeudis et dimanches (élèves des lycées et écoles et amateurs de tout âge) commenceront incessamment. Renseignements et feuilles de demande d'inscription au siège de l'école, 23, rue de la Rousselle.

### Société Philomathique

Les cours d'adultes de la Société Philomathique (section des femmes) ouvriront le dimanche 5 octobre prochain. Ils ont lieu le dimanche et le jeudi, de une heure et demie à trois heures et demie. Ces cours sont professés, les uns à l'Ecole professionnelle, 66, rue Saint-Sernin; les autres, à la succursale, rue du Commandant-Arnould, 58 bis (Ecole communale supérieure).

Les premiers comprennent la calligraphie, la langue française, l'arithmétique, les langues vivantes (anglais, allemand, espagnol), la sténographie, la dactylographie, la comptabilité, la correspondance commerciale, le dessin géométrique et d'ornement, la peinture décorative, — la plupart de ces enseignements étant divisés en deux années, — enfin la cuisine ménagère et les modes.

Les cours de la Société Philomathique sont entièrement consacrés aux travaux manuels : on y enseigne la coupe des vêtements, de lingerie, de costumes tailleur; la broderie, la couture et le raccommodage, le lissage.

Lescours de la Société Philomathique sont entièrement gratuits; ils ne donnent lieu qu'à la perception d'un droit d'inscription. Il sera en outre perçu dans le cours de dactylographie un droit d'un franc par mois pour usage des machines à écrire.

Les inscriptions seront reçues à l'Ecole professionnelle et au siège de la succursale, le dimanche et le jeudi, de une heure et demie à trois heures et demie, du 2 octobre au 15 novembre.

### L'interdiction des courses de taureaux

Le préfet de la Gironde, vu la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale, et, notamment, les articles 97 et 99;

Vu la loi du 2 juillet 1850 relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques;

Considérant que les courses de taureaux sont de nature à troubler le bon ordre et la tranquillité publique,

Arrête :

Article premier. — Les courses de taureaux sont interdites sur tout le territoire du département.

Article 2. — Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Article 3. — Les sous-préfets, maires, officiers de gendarmerie, commissaires de police et tous autres officiers de police judiciaire et agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

### Ravitaillement civil

Mercredi 1er octobre, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, des fromages, des pommes et des persèques jaunes dans les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché St-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, à La Bastide, entrée rue de l'Ecole :

Oignons, 50 c. le kilo; carottes, 50 c. le kilo; pommes de terre, 40 c. le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Cantal, 1 fr. le quart; pêches pavies (persèques jaunes), 65 c. le demi-kilo; pommes, 30 c. le demi-kilo.

### Contre la vie chère

Le service de répression établi au commissariat spécial, par M. le Préfet de la Gironde, a dressé, au cours de la dernière quinzaine, soixante et onze procès-verbaux contre différents commerçants et producteurs de l'alimentation de Bordeaux et du département, pour défaut d'affichage, hausse illicite, pratique de prix excessifs et tromperie sur le poids.


**710 — AGRICULTEURS, FORESTIERS, SOCIÉTÉS DE LABOURAGE qui n'avez pu vous procurer jusqu'à ce jour les tracteurs indispensables à votre exploitation, vous trouverez au PARC DE GLATIGNY (près de VERSAILLES) 37 CATERPILLARS « BABY HOLT » en très bon état. La vente aura lieu par adjudication sur soumissions cachetées timbrées à 1 franc, le 7 octobre 1919.**

**Des démonstrations seront faites tous les jours, à 14 heures, au parc de vente, pendant la durée de l'exposition (du 1er au 7 octobre). — Demander tous renseignements au parc de vente ou 70, avenue de la Bourdonnais, PARIS. Téléphone : SAXE 76-57.**


### Un faux bruit

La nouvelle se répandait, mardi matin, dans Bordeaux, qu'un déraillement d'une certaine gravité se serait produit, dans la nuit, en gare de Libourne.

Renseignements pris auprès d'un haut fonctionnaire de la Compagnie d'Orléans, il y a bien eu un déraillement, mais qui se réduit à peu de choses.

En effet, en gare de Libourne même, pendant la nuit de lundi à mardi, au cours d'une manœuvre d'un train de marchandises, deux wagons sortant d'un rail ont heurté et renversé un pylône supportant des fils télégraphiques.

Ces fils ayant été brisés, le service télégraphique entre Libourne et Bordeaux a été interrompu une partie de la journée. Il n'y a eu, heureusement, pas d'accident de personne.

### Les vols quotidiens

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, l'appartement de M. Kany, surveillant au fort du Hâ, et demeurant 11, rue des Gants, a été visité par un malfaiteur. Ce dernier s'est emparé d'une vareuse et d'un pantalon d'uniforme.

— La veille, dans la nuit, des cambrioleurs ont fracturé les appartements de M. Saint-Jean, restaurateur, 61, quai de Bacalan. Ils ont soustrait un calepin en caoutchouc renfermant la somme de 1,100 francs, deux bons de la Défense nationale, une obligation de Panama n. 1,787,009, et un revolver.

### Les arrestations

Le commissaire de police du deuxième arrondissement a mis en état d'arrestation trois individus inculpés de vol de six imperméables d'une valeur de 240 fr., commis le 23 septembre courant au préjudice d'une maison située 71, quai des Chartrons.

— Pour recel de marchandises volées dans la nuit du 26 au 27 courant, rue Beaurin, une famille de trois personnes a été également écrouée par les soins du service de la Sûreté.

### Trouvaille

Mme Louise Gautier, 85, cours d'Alsace-et-Lorraine, a trouvé, lundi matin, dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine, un titre de Panama au porteur numéro 1,865,752, et un certificat provisoire de l'emprunt 1917, et quatre coupons de la Ville de Paris. Cette dame tient le tout à la disposition du perdant.

### A qui l'auto ?

Des agents en tournée dans la nuit de samedi à dimanche, ont trouvé, abandonnée sur le pont de pierre, une automobile américaine et l'ont garée du côté du poste. Cette même auto avait heurté, la même nuit, place Gambetta, la voiture de place conduite par le cocher René Joly, demeurant 14, rue Dalon.

### Renversée par un taxi

Lundi après-midi, vers quatre heures, un taxi conduit par le chauffeur Jean T..., a renversé une fillette âgée de sept ans, la petite Rhudmann, qui a été blessée à la tête.

Lundi après-midi, vers quatre heures, un La fillette a été transportée à l'hôpital des enfants.

## CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le lieutenant-colonel VINCENT.

### Meurtre et complicité

A Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées), se trouve un camp de travailleurs malgaches. Ceux-ci ne vivent pas toujours en très bonne intelligence avec les nombreux Espagnols qui franchissent la frontière pour venir travailler dans la région.

Le 11 mars dernier, un de ces Espagnols, Dominique Herrane, s'étant permis quelques railleries à l'égard des noirs de Madagascar, ceux-ci, se considérant comme insultés, le menacèrent de lui faire un mauvais parti. L'Espagnol s'enfuit, poursuivi par un groupe de Malgaches, et se réfugia dans une auberge de la localité.

Il était onze heures du soir. L'auberge fut entourée par les indigènes, qui obligèrent bientôt Dominique Herrane à sortir. Il fut alors assailli par un certain nombre de noirs et frappé de plusieurs coups de couteau. Il fut trouvé mort le lendemain.

L'enquête, qui fut ordonnée immédiatement, permit d'arrêter tout d'abord cinq Malgaches, considérés comme les auteurs du meurtre de l'Espagnol, mais au cours de l'instruction, une ordonnance de non-lieu fut rendue en faveur de trois d'entre eux.

Les deux autres, Rainimanga et Ralay, ont comparu devant le conseil de guerre de Bordeaux, qui a condamné le premier à **dix ans de travaux forcés**, pour meurtre, et le second à **deux ans de prison**, pour coups et blessures.

### Tentative de meurtre

Le soldat Raymond Déforet, du 3e groupe d'aviation, était l'amant d'une belle fille, Jeanne Prioulet, qui le quitta pour vivre avec un autre.

Déforêt en conçut un vif désespoir; un jour — c'était le 11 juin 1919, — il se présenta au domicile de son rival, qu'il trouva avec son ancienne amie. Une discussion violente s'engagea. Déforêt, sortant de sa poche un revolver, tira trois balles dans la direction du nouvel amant de Jeanne, mais il le manqua.

Plainte fut portée contre lui pour tentative de meurtre et port d'arme prohibée, et c'est ainsi que Raymond Déforet a comparu devant le conseil de guerre de Bordeaux, qui, ne retenant que le délit de port d'arme prohibée, l'a condamné à **trois mois de prison**.

Plaidait dans ces deux affaires : Me Vivien.

Ministère public : M. le lieutenant Masset du Biest, substitut du commissaire du gouvernement.

## Chronique théâtrale

### GRAND-THEATRE

**Saison lyrique 1919-1920**

MM. Perron et Chauvet, directeurs du Grand-Théâtre, nous communiquent le tableau de leur compagnie lyrique pour la saison 1919-1920 :

Parmi les artistes, nous relevons les noms d'interprètes dont les succès ont consacré la renommée.

Voici la liste de ces artistes :

Ténors : MM. Robert Lassalle, de l'Opéra; Fernand Lemaire, de l'Opéra-Comique; Paul Sterlin, du Théâtre des Arts de Rouen; Renaldi, du Grand-Théâtre de Lyon; Prazzi (Genève); Négrié (Bordeaux); Laroche (Toulouse).

Barytons : MM. André Mazens, de l'Opéra; Henri Raynal, de l'Opéra-Comique; Gaston Barreau, du Grand-Théâtre de Lyon.

Basses : MM. Nicolas Lassalle, du Grand-Théâtre de Marseille; Félix Lasserre, du Grand-Théâtre de Lyon, Ricard, du Théâtre Royal de Liège.

Soprani : Mlles Marcelle Demougeot, de l'Opéra (en représentations); Marie Tissier, de l'Opéra-Comique; Giovanni Cesbron, de l'Opéra-Comique; Nadiany, Odette Guinebert et Mad Luzzi, du Grand-Théâtre de Nantes.

Mezzos : Mlles José Laughlin, Gabrielle Perron, de la Gaîté Lyrique; Henriette Treps, Cazaux, de la Monnaie; H. Dalwig (Toulouse).

Les ballets seront réglés par M. Laffont, dont on connaît la science et le talent. Mlles Mady Pierozzi, première danseuse étoile; Gabrielle Perly, première danseuse demi-caractère; Maritza, première danseuse travesti; Mlles Jane Cazalis, Darvilla, Odette Fournier, Lacroix, Pierrot et vingt danseuses composeront le ballet.

L'orchestre de 60 musiciens sera dirigé par MM. George Razigade, de l'Opéra de Strasbourg, et Mary Petit, du Casino de Vichy. M. Espagnet conduira une fanfare de scène de 25 musiciens.

Les chœurs, sous la direction de M. Foy, comportent un cadre de 50 choristes.

Parmi les chefs de service et collaborateurs principaux, nous retrouvons M. Douzats, chef machiniste; M. Artus, peintre décorateur; MM. Martz, Bérot, Mauffroy, Mme Busson, pianistes; MM. Turbiaux, Mouton, Dalat, Desmarty, etc.

Au nombre des nouveautés que monteront cette saison les actifs directeurs, nous voyons figurer : « Don Quichotte », de Massenet; « Marouf, savetier du Caire », de Rabaud, « La reine Flamette », de Xavier Leroux; « Hélène de Saint-Saëns; « Le Rêve », de Bruneau; « Carmosine », d'Hahn; « Naussicaa », de Reynaldo Hahn; « Fleurette », l'œuvre inédite de MM. Martz et Pujol, et le délicieux ballet de Saint-Saëns : « Javotte ». Enfin, outre le répertoire courant, MM. Perron et Chauvet se proposent de donner « Salammbô », « Les Contes d'Hoffman », « Les Noces de Figaro », « Grisélidis », « Marie-Magdeleine », « Orphée », « Aïda », « Louise », et les ballets « Sylvia » et « Coppelia ».

L'ouverture de la saison aura lieu le vendredi 10 octobre, avec « Salammbô », de Reyer.

La location, sans augmentation de prix, sera ouverte à partir du 6 octobre, sous le péristyle du Grand-Théâtre, côté sud (cours du Chapeau-Rouge), de 10 à 18 heures.

Des abonnements pour 6 mois, 3 mois et pour les vendredis sont consentis à des conditions spéciales. Pour les conditions, consulter le fascicule qui va être mis en vente dans les kiosques de journaux ou s'adresser au bureau de location du théâtre.

Un service de tramways fonctionnera à la sortie du Grand-Théâtre.

### APOLLO-THEATRE

« Les Cloches de Corneville » gardent, malgré leur quarantaine bien sonnée, toute leur séduction. La fraîcheur de l'inspiration, la franchise du rythme, l'élégante correction de l'écriture en font l'opérette aimée, dont les motifs, devenus populaires, sont salués au passage par le public. Celui-ci a fêté lundi les artistes de l'Apollo, qui ont hautement rehaussé fait valoir l'œuvre de Planquette. Le ballet, réglé par M. Belloni, a eu, lui aussi, les honneurs de la soirée.

Mardi, « les Cloches de Corneville. Mercredi, soirée de grand gala avec Mayol en intermède, « les Mousquetaires au Couvent » avec F. Caruso, A. Chambon, L

# DE LA NÉCESSITÉ D'APPRENDRE L'ALLEMAND

Dans la dernière période de la guerre, les soldats américains accourus à notre secours étaient si intimement mêlés à notre vie quotidienne que, pour pouvoir s'entretenir avec eux, ceux qui ne savaient pas encore l'anglais se hâtèrent de l'apprendre. Telle fut leur ardeur que la Société philomathique de Bordeaux dut doubler ses cours d'anglais pour recevoir tous les auditeurs. Rien d'étonnant que, pendant ce temps, les autres langues aient été négligées. Maintenant que nos précieux et dévoués collaborateurs ont repassé l'océan, la connaissance de l'anglais est devenue un besoin moins urgent pour la grande masse de la population et une place plus importante pourra de nouveau être faite aux autres langues, entre autres à l'allemand.

Après la période où les crimes de nos agresseurs nous inspiraient de l'horreur même pour leur langue, aujourd'hui, faisant taire nos sentiments, nous comprenons que la connaissance de l'allemand répond à une nécessité de plus en plus pressante.

Les affaires ont déjà repris avec l'Allemagne, surtout avec les régions occupées par nos troupes. Les négociants y envoient des représentants, nos industriels y offrent leurs produits et y achètent des usines. Nous serions d'ailleurs bien naïfs si, boudant contre nos intérêts, nous laissions accaparer tous les avantages commerciaux par les Anglais et les Américains. Les représentants de nos commerçants, les auxiliaires de nos industriels ont besoin de savoir l'allemand pour s'adresser à leur clientèle des deux rives du Rhin. En France même, il nous faudra dans nos comptoirs et nos bureaux des employés qui sachent assez d'allemand pour comprendre au moins les lettres écrites en cette langue. Les jeunes gens possédant l'allemand vont donc être très recherchés sur notre place surtout, où tant de négociants et d'industriels vont être amenés à reprendre leurs affaires d'avant la guerre non seulement avec l'Allemagne, mais aussi avec l'Autriche, la Suisse de langue allemande, le Luxembourg et avec d'autres pays où l'allemand, sans être la langue nationale, est généralement compris et occupe une large place dans les relations commerciales. Je veux dire la Hollande, la Pologne, la Suède, la Norvège, la Finlande et les autres provinces qui se sont détachées de la Russie.

A côté des auxiliaires du commerce et de l'industrie, bien plus nombreux encore seront les jeunes gens des prochaines classes qui seront en garnison en Alsace ou feront partie des troupes d'occupation sur les deux rives du Rhin. De même que les soldats français prisonniers en Allemagne y étaient moins malheureux quand ils comprenaient et surtout quand ils savaient parler l'allemand, de même nos jeunes soldats se sentiront plus à l'aise là-bas pour satisfaire les besoins courants de leur existence, s'ils peuvent facilement entrer en rapport avec les habitants. Les jeunes gens des plus prochaines classes ont les moyens d'apprendre immédiatement l'indispensable dans nos écoles et à nos cours publics. Ils auront ensuite, là-bas, l'occasion de s'exercer et de compléter leurs connaissances. Comme l'occupation des territoires allemands doit durer au moins quinze ans et celle de l'Alsace toujours, les plus jeunes auront même le temps, avant leur départ, de pousser très loin leurs connaissances en langue allemande. Dès les premiers jours de leur arrivée, ils seront d'autant moins embarrassés et leurs progrès seront d'autant plus rapides que leur préparation sera plus complète. Beaucoup d'entre eux pourront ensuite être employés dans les administrations, les banques, le commerce, l'industrie en Alsace et dans les pays occupés, ou être utilisés par les missions chargées de faire exécuter le traité de paix.

La vigilance de nos missions ne saurait être trop secondée. Les Allemands vont tenter tous les moyens d'éluder l'exécution des clauses du traité. Pour ne pas payer, ils dissimuleront leurs ressources, invoqueront leur dénuement. Il faudra que nous sachions déjouer leurs ruses pour surmonter leurs résistances. Nos journaux ont assez parlé ces derniers jours de leurs tentatives, jusque dans les régions occupées, de réorganisation d'une grande armée nationale. Sur tous les points du territoire, on voit déjà pousser, camouflées sous les appellations les plus diverses, des formations militaires bien organisées, pourvues des moyens de lutte les plus modernes. Les organes de la guerre sont débaptisés et rattachés à divers ministères. « Pas d'ordres écrits ! dit la « Freiheit », afin que l'Entente ne puisse posséder un jour des preuves flagrantes ». Si nous leur permettions de reformer leurs rangs dans l'ombre, nous nous réserverions de cruelles surprises. Plus, en dehors des missions officielles, il y aura des Français capables de surveiller leurs préparatifs en lisant entre les lignes de leurs journaux et de leurs revues, en vivant au milieu d'eux, en les écoutant pour surprendre leurs pensées de derrière la tête, plus nous serons capables de réagir promptement et efficacement.

Puissent êtres vaines les craintes que le cardinal Mercier vient d'exprimer à New-York sur les projets de revanche de l'Allemagne ! Puissent nos enfants n'avoir pas à utiliser encore leur connaissance de l'allemand dans une nouvelle guerre !

Quoi qu'il arrive plus tard, les luttes militaires sont dès à présent suivies de luttes commerciales et industrielles. Sur ce terrain aussi, il faudra savoir veiller et agir. Les alliés n'ont-ils pas déjà dû protester énergiquement contre les mesures prises par l'Allemagne pour empêcher ou restreindre nos importations et pour limiter l'activité de nos représentants de commerce ! On n'a qu'à consulter les articles sur la foire de Leipzig pour voir que l'industrie, en Allemagne, est en pleine reprise et que, par une production intensive, elle s'efforcera, non seulement d'éliminer les concurrents étrangers qui viendront vendre sur leur propre territoire, mais qu'elle essayera de nous supplanter jusque sur les marchés de nos alliés. Cela nous donne une idée de l'âpre lutte que nous allons avoir à soutenir avec l'Allemagne, non seulement chez elle, mais chez les autres nations. La connaissance de l'allemand est indispensable pour leur tenir tête dans leur propre pays, dans les autres pays de langue allemande et dans tous ceux enfin où, à côté de la langue nationale, l'allemand est d'un usage courant dans les affaires.

Nos compatriotes : industriels, chimistes, électriciens, ingénieurs, naturalistes, médecins spécialistes, auront le plus grand intérêt, par la lecture des nombreux écrits techniques et scientifiques que produisent chaque jour les Allemands dans tous les domaines, mais surtout par des voyages en Allemagne même, à bien connaître son agriculture, ses usines, ses laboratoires, ses cliniques, les perfectionnements de ses appareils et de ses méthodes. De leurs lectures et de leurs voyages ils tireront de précieux renseignements.

Il importe enfin que non seulement tous les fonctionnaires envoyés en Alsace et dans les pays occupés, mais que tous les Français qui s'y établissent sachent l'allemand afin d'entrer facilement en rapport avec les habitants et d'éviter à l'avenir les froissements, les malentendus, les incidents regrettables provenant de l'ignorance de la langue du pays.

L. H.

## Une révolte russe à Toulon

Les débats du conseil de guerre de Toulon qui ont à juger des matelots coupables de fautes graves contre la discipline, et notamment l'outrage envers leurs supérieurs, nous rappellent que c'est dans ce grand port méditerranéen qu'éclata, à bord du navire l' « Askold », la première révolte dans la marine impériale russe, signal avant-coureur de la révolution. Jusqu'à présent, il n'avait pas été possible de donner sur cette sanglante manifestation ni précision, ni surtout de documents photographiques.

Le journal illustré hebdomadaire « J'Ai Vu » a pu se les procurer, et dans son numéro du 3 octobre, il fait de la révolte de l' « Askold », non seulement un récit complet, mais il l'appuie de photographies de la plus grande valeur.

A propos également de la mort d'un forestier autrichien qui jadis assista à l'assassinat de l'archiduc Rodolphe, « J'Ai Vu » donne sur le drame de Meyerling une version inédite et particulièrement saisissante.

Ce journal consacre également à l'actualité une double documentation, rédactionnelle et illustrée, ni en font l'hebdomadaire actuellement le plus recherché. Continuant la série de ses études dans nos grandes écoles professionnelles, il indique aujourd'hui le fonctionnement de l'école Germain-Pilon pour ceux qui se destinent au dessin et à la céramique. L'incident Gilbert-Prat est l'occasion pour le sociologue distingué qu'est M. Jacques Duval d'un article particulièrement sincère et courageux.

Dans « J'Ai Vu » toutes les rubriques sont traitées : reportage, nouvelles, science pittoresque, théâtres, modes, sports, etc., etc. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la vogue irrésistible qui maintient ce journal en tête de toutes les publications hebdomadaires illustrées.

En vente, 60 centimes, le vendredi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

## Nos avions à Amsterdam

On sait que l'aviation française a remporté à Amsterdam le succès le plus décisif, bien que nos concurrents, les Anglais notamment, furent fort à craindre. « La Vie Aérienne illustrée », dans son numéro du 2 octobre, consacre un article détaillé aux appareils envoyés à l'Exposition d'Amsterdam; les professionnels comme les amateurs feront également leur profit de cette fort intéressante étude.

Cet hebdomadaire relate dans une double page les divers épisodes de la grande course d'avions américains Torento-Nimcola.

Jacques Mortane commence dans ce même numéro une série particulièrement intéressante sur les As d'Orient, héros ignorés du public, auxquels il convient de rendre hommage.

Enfin, les Mémoires de Navarre se poursuivent, passionnantes et justificatrices de la haute valeur du glorieux disparu.

En vente, un franc, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

# AUTOUR DE L'ÉCOLE

## L'enseignement agricole à l'école primaire

Pour que l'agriculture devienne la base la plus sûre de notre reconstruction nationale, M. Jules Méline demande d'abord la révision et la refonte de la partie agricole du programme d'enseignement primaire.

Il semble, en effet, comme le soutient l'éminent ancien ministre, que le caractère de cet enseignement auprès de la jeunesse des écoles rurales n'a pas toujours été bien compris.

Au lieu de chercher à inculquer aux enfants des campagnes la science de l'agriculture même élémentaire, l'école devrait surtout avoir en vue la « formation du caractère » en éveillant chez les écoliers leur curiosité des choses de la terre par des leçons de choses et des démonstrations constituant surtout un enseignement de plein air.

L'instituteur rural ne devrait pas négliger de mettre en garde le jeune campagnard contre la séduction de l'existence à la ville, en lui répétant sans cesse : « Réfléchissez bien avant de quitter la ferme ou le métier de vos parents. La ville vous procurera peut-être plus de distractions que le village; mais vous n'y serez jamais votre maître. Vous resterez presque toujours ouvrier ou employé et vous ne deviendrez presque jamais patron. »

Il y a lieu enfin de tirer tout le parti de la loi du 4 août 1918, en ce qui concerne l'enseignement agricole post-scolaire, en complétant l'enseignement du maître par des visites aux fermes modèles, aux champs de démonstrations et par la création dans chaque commune de bibliothèques rurales.

Les cours spéciaux d'enseignement ménager pour filles adultes et les écoles ménagères fixes ou ambulantes, à la suite d'une organisation méthodiquement généralisée, prépareront les jeunes filles des campagnes à tous leurs devoirs de maîtresses de maison.

Mais pour que, par l'école, cette sérieuse transformation se produise dans le monde des travailleurs des champs, M. Méline envisage pour nos instituteurs ruraux une éducation nouvelle spécialement adaptée à leurs futures fonctions; à ce prix seulement, ils pourront parler avec autorité aux enfants de la commune et à leurs parents.

L'école deviendra alors le foyer de propagande le plus actif du retour à la terre.

L. AMBAUD.

CONTES ET NOUVELLES

# *La fleur sur l'abîme*

— Madame d'Allencourt ! dit quelqu'un.

Aussitôt une curiosité passionnée poussa le groupe très parisien, qui stationnait sur la jetée, à se retourner vers la nouvelle venue.

Vêtue d'une robe de voile noir qu'éclairait la seule clarté d'un collier de perles, elle s'avançait, les yeux perdus sur la mer, indifférente au murmure flatteur qui montait vers son étrange beauté.

— Elle est toujours admirablement belle, remarqua une femme de quarante ans réputée pour sa vive et malicieuse intelligence, et sans doute enchantée d'affirmer devant les beautés de second ordre qui l'entouraient, celle, indiscutable, d'une autre.

» Mais, continua-t-elle, quelque chose est changé en elle... Le maintien... Le regard... Cette femme a souffert !

— Souffrir, madame d'Allencourt ? Cette coquette féroce pour qui deux hommes pleins d'avenir se sont suicidés sans qu'elle ait versé une larme ? Allons donc ! dit une voix indignée.

— Et cependant c'est exact ! répliqua un nouveau venu ordinairement bien informé. Madame d'Allencourt a souffert, elle souffre et souffrira longtemps, toujours peut-être...

— Comment cela ?

— Parce que la coquette a enfin trouvé son maître. Voici son tragique et court roman. L'année dernière, après avoir séjourné quelque temps sur cette plage où nous l'admirâmes tous, elle alla goûter ses loisirs de femme libre — vous savez qu'elle est divorcée — sur une autre plage moins fréquentée, pittoresque et réputée pour ses hautes falaises. Le motif de son choix, je l'ignore. Ce que je sais pertinemment, c'est qu'elle rencontra là un peintre de talent, un Anglais, pauvre, mais jeune et titré, ma foi, sur lequel la belle coquette jeta son dévolu.

Elle n'eut pas de mal à séduire cet homme sentimental et dont l'ingénuité se cachait sous une raideur toute britannique.

Se sentant passionnément aimée, madame d'Allencourt n'éprouva plus pour le peintre qu'une sympathie modérée. Sans lui accorder ce que ses audacieuses avances avaient d'abord promis, elle l'enchaînait à sa suite, l'asservissait, faisant de son talent, de sa jeunesse et de son cœur de vulgaires hochets.

Or, un jour qu'entourée de ses amis parisiens, qui étaient peu à peu venus la rejoindre, elle se promenait sur les falaises, une touffe de fleurs jaunes, assez rares dans ce pays, attira son attention. La plante croissait à deux mètres environ du sommet, sur un avancement rocheux large de vingt centimètres au plus.

Vous devinez l'idée diabolique qui germa dans ce cerveau de coquette. Posséder cette fleur, la demander aux hommes qui l'entouraient et promettre, de son regard ensorceleur, une magnifique récompense...

Vous devinez aussi que le jeune Anglais fut le premier à s'avancer vers l'abîme...

La main crispée sur une forte racine, il descendit et parvint à s'équilibrer sur le rebord rocheux. Au-dessous de lui descendait la paroi verticale, profonde de cent mètres... Le moindre faux pas pouvait causer la mort du jeune homme, et quelle mort !

Un peu pâles, les compagnons de madame d'Allencourt, penchés sur la falaise, suivaient tous les mouvements de l'Anglais qui déjà arrachait la fleur.

On m'a affirmé que la coquette souriait toujours, sans l'ombre d'une émotion, et elle tendait la main pour recevoir la fleur convoitée, quand...

— Il tomba ! s'écrièrent plusieurs voix féminines.

— ... Le mouvement qu'il fit pour arracher la tige résistante le précipita dans l'abîme.

— Quelle horreur ! Quelle odieuse créature que cette femme ! Est-il mort ?...

— Il vit, pour le tourment de son bourreau. Un amas de terres fraîchement ébouleés amortit le coup, tout en bas. L'Anglais n'eut que la jambe gauche brisée et de multiples blessures. Mais le sauvetage fut peut-être encore plus dramatique que la chute.

La mer, une grosse mer d'équinoxe, montait et sapait la falaise; or, les secours ne pouvaient être immédiats, car le lieu de l'accident était loin de la ville.

Avec terreur, ceux qui étaient restés là-haut constataient les progrès du flot. Le malheureux jeune homme, couvert de sang, souffrant à hurler, s'était traîné sur une petite éminence, mais les vagues montaient à l'assaut, léchaient ses plaies béantes... Un témoin du drame, de qui je tiens ces détails, ajoutait qu'il n'oubliera jamais la vision qu'offrait le malheureux Anglais, tantôt rouge de sang, tantôt pâle comme un marbre lorsqu'une vague avait lavé ses plaies... Enfin le sauvetage put avoir lieu. Porté chez lui, le jeune homme dut subir aussitôt la visite de madame d'Allencourt qui, de son doigt nacré, cherchait dans ses beaux yeux une larme lente à venir.

Il la regarda bien en face, lui indiqua du regard la fleur conservée par lui et que ses doigts sanglants ne pouvaient plus lui offrir; puis il lui dit d'un tel ton : « Adieu ! » qu'elle obéit et s'éloigna, le rouge au front.

Depuis, elle a poursuivi vainement le jeune homme. Elle l'aime avec passion, avec désespoir. Pour la première fois de sa vie elle connaît cette torture d'aimer en vain tant de fois infligée aux autres par elle !

— Elle l'aime, dit quelqu'un, mais est-il plus séduisant que ceux qui l'aimèrent au point de se tuer pour elle ?

— Certes non ! répliqua le narrateur Mais il a parlé en maître, les autres ne surent que mourir...

Il se tut soudain, car madame d'Allencourt revenait vers eux, ses voiles noirs soulevés par le vent du large, pareille à ces oiseaux des tempêtes qui annoncent la dévastation et la mort.

— Elle tient une fleur dans sa main, murmura quelqu'un, une fleur jaune...

— Oui, la fleur de l'abîme ! répliqua pensivement le narrateur.

Isabelle SAUDY.

## La duchesse de Gorisankar

On avait prétendu que le gibier serait rare cette année; au contraire, voici qu'il foisonne et que les perdreaux et les cailles fournissent les plus prestigieux tableaux.

L'une des chasses les plus fameuses est celle de la duchesse de Gorisankar, et l'aimable femme qui tue le lundi toutes bêtes de poil et plume préside chaque mardi la Société protectrice des animaux de la ville voisine. Pour connaître le joli minois de cette Diane chasseresse, il suffit d'acheter **la Baïonnette**, où cet irrésistible journal humoristique lui consacre, sous le crayon de Falké, le portrait le plus sincère, et, quand on a vu cette première page, on est friand de connaître les suivantes et de s'accorder ce double régal de l'esprit et des yeux que procurent les lamentations de M. Grinche, les étourdissantes divagations de Dekobra, les portraits de Pellerin, les nouvelles d'Albert Jean, d'André Alexandre, Marcel Hervieu; les prestigieux dessins de Manfredini, de Raymond Pallier, de Guérin, de Chas-Laborde, de Delaw, de Sauvayre, de Leroy, etc.

Qui se frotte à la **Baïonnette** s'y pique, mais la piqûre n'est point méchante; elle ne fait pas couler le sang, mais bien la fraîche cascade du rire et le plus neurasthénique n'y résiste point.

En vente, 50 centimes, le jeudi dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

## Le rapiéçage comme devoir de bon citoyen

Voici de l'Amérique une nouvelle à la fois joyeuse et sérieuse. On préconise beaucoup, là-bas, dans ce moment-ci, le sacrifice de la vanité personnelle à la grande cause de l'économie et de l'abaissement du coût de la vie. Un mouvement déjà se dessine en faveur de l'usage persistant de vieux vêtements, tant qu'ils ne tombent pas en véritables haillons. Même des femmes très élégantes donnent leur adhésion à cette nouvelle mode. On se fait une gloire de citoyen dévoué au bien public de porter un pantalon ou une jupe rapiécés, des manches râpées, des bottines ou des souliers fendus, des chapeaux qui ont perdu toute correction de forme. Un hebdomadaire très répandu fait une campagne énergique pour persuader à ses lecteurs de faire réparer leurs pardessus et leurs complets. Un complet retourné, dit le rédacteur en chef, coûte 30 % de ce que coûte un complet neuf. Trois sénateurs des Etats-Unis et le grand banquier Vanderlip se sont prêtés publiquement à ce mouvement. On appelle les morceaux de rapiéçage des « décorations d'honneur ».

*UN PEUPLE QUI MEURT*

## Emouvant appel des arméniens

Nous nous sommes faits maintes fois l'écho des plaintes déchirantes qui s'élèvent avec une tragique monotonie des terres ensanglantées de l'Arménie turque. Les souffrances de ce peuple à l'agonie dépassent en horreur tout ce qui a été dit des autres petites nations victimes de la guerre. Et cependant ces cris de détresse ne semblent pas émouvoir les alliés. Ils n'auraient qu'un geste à faire pour rendre à ces malheureuses populations, désespérées par notre silence, la paix et la sécurité que méritent leur héroïsme malheureux, leur inébranlable fidélité à notre cause. Le nouvel appel que lance le Parlement arménien aux Parlements alliés parviendra-t-il à secouer l'indifférence des puissances occidentales ? Souhaitons-le pour l'honneur de la civilisation et le repos de la conscience universelle :

« Les gouvernements et les Parlements alliés avaient déclaré à maintes reprises que le triomphe des forces alliées amènerait la libération des petits peuples. Le grand conflit mondial a pris fin par la victoire des puissances de l'Entente, et cependant l'un de ces petits peuples — le plus malheureux — le peuple arménien, est abandonné aux caprices du sort, et ses bourreaux séculaires, une fois encore, versent son sang à flot.

» Répondant au premier appel des puissances de l'Entente, le peuple arménien combattit durant cinq longues années contre le gouvernement turc et contre les ennemis de l'humanité et de la civilisation. Au cours de cette lutte sans merci, l'Arménie a été presque tout entière détruite, et **la moitié du peuple arménien a péri.** Ce pays, plein de réfugiés faméliques et d'orphelins en bas âge, ne voulut jamais mettre bas les armes, dans l'espoir que, tôt ou tard, la cause de la justice finirait par triompher et que, grâce au concours des alliés, ce qui restait du peuple arménien pourrait vivre heureux dans sa patrie, délivrée de l'oppression. Mais les mois passèrent, hélas ! neuf mois entiers, et aucune mesure n'a été prise dans ce sens. Pendant ces longs mois, les Arméniens rescapés de Turquie, errants et dépouillés de tout, rassemblés sur les frontières de l'Arménie, périssaient par centaines et par milliers de famine et de maladies, n'osant pas passer le seuil de la mère-patrie, redoutant et avec raison les baïonnettes turques, toujours dirigées contre leurs poitrines.

» Encouragée par un revirement inespéré de la politique des alliés en sa faveur, la Turquie reprend aujourd'hui sa méthode traditionnelle et implacable de massacres. Après avoir exterminé le restant des populations arméniennes sur ses anciennes frontières, la Turquie, ayant recours à mille moyens et à toutes espèces d'intrigues, s'est ruée de toute sa force à l'assaut de la République arménienne, nouvellement assise en Transcaucasie. Plaçant aujourd'hui ses officiers et ses soldats à la tête de bandes tartares et kurdes, elle est en train de ruiner de fond en comble les villages et les bourgs arméniens dans les régions de Charour, de Nakhitchévan, de Sourmalou, d'Erivan et de Kars, et de passer par les armes les restes du peuple arménien. **Et toutes ces férocités ont lieu quand les représentants des gouvernements alliés se trouvent auprès de nous, et que des dizaines de milliers de leurs soldats se trouvent à deux ou trois heures de distance.** A cette heure grave et désespérée, les alliés ne font rien pour la protection du peuple arménien. Il en résulte qu'il se trouve aujourd'hui seul à seul en face de son bourreau séculaire, privé du secours des forces alliées, à court de munitions et de forces combattantes.

» Ainsi donc, même après le triomphe des alliés, il ne reste d'autre moyen au peuple arménien, pour sauvegarder son existence physique, que de livrer sous les pires conditions possibles un combat inégal à l'ennemi séculaire des Arméniens et de la civilisation.

» S'il ne reste aux débris du peuple arménien d'autre alternative que de périr, même à l'heure où des dizaines de milliers de soldats alliés se trouvent à Constantinople, à Trébizonde, à Baybourt, à Tiflis et à Bakou, et quand il leur est si facile de retenir la main de notre bourreau levée sur notre tête, nous tenons à faire appel à la conscience du monde civilisé, à lui signaler le danger de notre anéantissement définitif, avant de marcher vers notre funeste sort. »

# CINQUANTE MILLIARDS DE NAPOLÉONS

M. Klotz, notre grand argentier, qu'on pourrait également appeler notre trésorier payeur... maréchal, vient d'entretenir la Chambre des députés de la partie financière du traité de paix. Une fois de plus, les milliards et les milliards ont dansé leur ronde insensée aux oreilles de nos « honorables » M. Klotz lui-même en était tellement impressionné, il était tellement empêtré, noyé, dans ces chiffres, dans ces zéros accumulés, qu'à un moment, après avoir officiellement admis que la guerre a coûté mille milliards aux belligérants, en dépenses effectives (sans compter, hélas ! tant de dépenses et autres dommages consécutifs), après avoir expliqué que si les empires centraux avaient dû payer à 5 % pendant cent ans des annuités proportionnelles à ces immenses dépenses totales, y compris dommages et pensions, on arrivait à un total de versements de... 4,500 milliards, M. le Ministre a ajouté, en s'essuyant probablement le front : « Quand on aboutit à des chiffres pareils, mille milliards de plus ou de moins, c'est la même chose; des chiffres semblables ne peuvent être retenus... »

Ils ne peuvent, en effet, être « retenus », comme dit ce jongleur de milliards, pas plus dans la cervelle que dans la poche, pour prendre un des deux sens de ce verbe.

Et c'est pourquoi nous allons, une fois de plus, essayer de faciliter au grand public l'entrée dans le crâne, petit coffre-fort en miniature, de un millier de milliards. Contentons-nous de ce chiffre bien rond, bien net, bien propre, tout relusant, où le « mille » domine comme un « la » cette musique de la grandissime « pépète » : mille milliards, c'est-à-dire mille fois mille millions... à nous les mille !

Aussi bien les ministres des finances de tous pays sont aujourd'hui à peu près tombés d'accord sur ce nombre à douze zéros, **mille milliards**, pour l'évaluation minima des dépenses de guerre, dont 670 supportés par les alliés. Voyons donc ce qui représente le mieux, pour notre malheureux cerveau ahuri, épouvanté, ce total : mille milliards.

Ne faisons pas de comparaisons avec les vulgaires pièces de cent sous. Ce serait trop encombrant. Nous nous évanouirions sous le fardeau avant d'avoir compris. Allons au plus réduit en monnaie de métal et de papier : la pièce de 20 fr., l'ancien napoléon de nos pères et le billet de mille. On ne pourra ainsi nous taxer, au surplus, de complaisance avec les combinaisons les plus faciles pour épater notre monde. Nous cherchons, au contraire, les plus désavantageuses.

Une pièce d'or de 20 fr. mesure 21 millimètres en diamètre. Faisons un collier idéal (oh ! combien idéal !) avec les 50 milliards de napoléons que représentent les 1,000 milliards de la guerre. Négligeons même les intervalles, les charnières entre les pièces, puisque nous sommes dans la simple joaillerie théorique. Plaçons ces pièces d'or à plat, à la file, bien serrées les unes contre les autres.

Quelle sera la longueur du collier ? Calculez, et surtout cramponnez-vous bien à votre crayon, pour éviter la chute : 1 milliard et 50 millions de mètres, soit **1 million 50,000 kilomètres.**

***

Allons maintenant à l'observatoire de Floirac, prier les savants astronomes de vouloir bien nous rappeler la distance qui sépare la terre de la lune. Distance moyenne : 60 rayons terrestres, soit 96,100 lieues de 4 kilomètres ou 384,436 kilomètres, entre Cibèle et Phœbé, nous répondront ces poètes de l'éther.

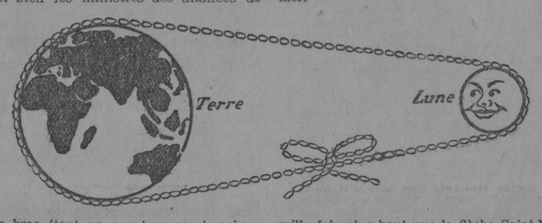


Notre bras étant un peu trop court, prions le dieu des astres de passer notre collier d'or autour de ces deux boules sidérales, Cibèle et Phœbé, comme une courroie de transmission. Résultat : deux fois la distance ci-dessus de 384,436 kilomètres de centre à centre, soit 768,872 kilomètres (environ, à cause des différences de grosseur), plus le tour de la moitié de la terre, soit 20,000 kilomètres, plus le tour de la moitié de la lune, soit 5,462 kilomètres. En tout, pour le collier ou la courroie, 794,000 et 334 kilomètres... Il nous restera donc un bout de collier de plus de 255,000 kilomètres (de quoi entourer plus de 6 fois la terre) pour faire un nœud élégant entre la terre et sa blonde esclave ironique !

Autre comparaison. La pièce de 20 fr. pèse 6 gr. 45. Si les mille milliards pouvaient être, hélas ! convertis en or, et à raison de la charge maxima de 10 tonnes par wagon, il faudrait, pour transporter ces 322 mille et 500 tonnes d'or... **six cent quarante-cinq trains** de chacun 50 wagons !

Autre comparaison. Prenons ces « rouleaux de mille » que les garçons de banque s'entendaient si bien, avant la guerre, à enrober de papier bien serré, pour les échanger aimablement contre un gros billet bleu. Le rouleau d'or mesure environ 7 centimètres. Ci : pour les mille milliards ou pour le 50 milliards de pièces de 20 francs formant 1 milliard de rouleaux, un serpent d'or de **soixante-dix mille kilomètres** de pièces placées sur champ et non à plat cette fois, et bien serrées les unes contre les autres.

Bordeaux, qui est une des grandes villes du monde les plus étendues par rapport au nombre d'habitants, à cause de ses maisons la plupart très basses, Bordeaux mesure environ 20 kilomètres de tour (Paris seulement 33). Le serpent d'or des mille milliards de la guerre, composé de rouleaux bout à bout, pourrait donc l'entourer **trois mille cinq cents fois**, formant ainsi plaqué sur le sol, mais les pièces toujours debout de champ, bien serrées les unes contre les autres, une sorte d'anneau d'or épais de 21 millimètres et large de **73 mètres ½** tout autour de la grande ville !

Et si nous préférions demander encore au dieu des astres et de l'équilibre de nous aider, si nous le prions de dresser toutes ces pièces d'or en une seule pile gigantesque vers le ciel, elle monterait plus de **six cent cinquante-quatre mille fois** plus haut que la flèche Saint-Michel, qui est le monument le plus élevé de toute la moitié méridionale de la France (107 mètres).

En cube, les mille milliards formeraient un bloc d'or massif de dix-sept mille mètres cubes, de quoi fabriquer en statues environ **40,000 hommes costumés**, une division de guerre au grand complet, grandeur nature !!!

Enfin, voici pour les billets de mille, les gros pères. Dédaignons les billets de 500, de 100 et autres menus membres de la famille bleue, à plus forte raison les enfants loqueteux et multicolores des Chambres de commerce. Ne les couchons même pas à plat et à la file, les billets de mille. Allons au plus réduit, au plus probant. Mettons aussi debout, sur champ.

Un million, en une liasse de billets de mille, ça n'est pas bien gros. En billets à moitié neufs, la liasse ne mesure guère que 10 centimètres. Eh bien ! plaçons **de champ**, bien serrées les unes contre les autres, le million de liasses de billets de mille francs que représentent les mille milliards de la guerre, cela nous fait tout de même une rangée de **cent kilomètres** sur le sol. Autant dire un étalage en longueur, de chaque côté de la voie ferrée entre Bordeaux et Coutras !!

Autant dire encore, en pile perpendiculaire dressée vers le ciel, les liasses les unes sur les autres, **neuf cent trente-quatre fois** la flèche Saint-Michel !

Voici enfin une dernière comparaison pour essayer de bien faire comprendre ce qu'est un millier de milliards de quelque chose. Prenons un des plus petits animaux visibles qui existent : la puce (on dit « petit comme une puce »). La science nous apprend que la longueur moyenne de la puce de l'homme (« pulex irritans ») est de deux millimètres et demi. Transformons les mille milliards de la guerre en mille milliards de puces, et mettons-les — dangereuse besogne — en file indienne. Vous croyez peut-être qu'un kilomètre de ces minuscules diptères représente déjà des millions d'individus ? Quelle erreur ! Calculez, et vous verrez que les mille milliards de puces feront une procession ininterrompue de... **deux millions cinq cent mille kilomètres**, de quoi entourer soixante-deux fois et demie le globe terrestre !

M. Klotz, vous avez raison. La guerre a coûté cher aux nations !

Maurice MARTIN.

ÉCONOMIE RURALE

# Le problème du sucre

## *Betterave ou canne à sucre*

La guerre a mis en valeur l'importance du sucre dans l'économie de nos foyers domestiques; les restrictions, les retards de livraison ont attiré l'attention du public, jusqu'ici peu préoccupé de cette question, sur les inconvénients qui résultent de la centralisation des trois quarts du sucre de betteraves produit dans les régions envahies, et du défaut de transport maritime pour aller chercher le sucre de canne de nos colonies.

De là à penser que, si on avait développé la culture betteravière dans nos régions méridionales, on aurait pu parer à la crise dont chacun se plaint, il n'y avait qu'un pas à franchir, et il nous revient que nombreux sont les professeurs d'agriculture, même des représentants éclairés de groupements industriels et agricoles, qui ont eu cette idée et cherchent à la réaliser, persuadés que le sucre colonial doit être encore longtemps à un prix élevé, faute de fret, et que le sucre de betterave du Nord ne peut être fabriqué pendant plusieurs années, en raison des délais de reconstruction des usines détruites méthodiquement par les Allemands.

Nous ne sommes pas du tout de leur avis, et c'est pour répondre à diverses demandes qui nous ont été transmises que nous avons cru utile de consacrer une étude sommaire à cette importante question.

Certes, on peut, et même on devrait, développer la culture betteravière dans nos régions, surtout celle de la betterave mi-sucrière, aliment concentré et réserve extrêmement utile pour l'élevage et l'engraissement; mais c'est surtout pour la nourriture des animaux et aussi parce que la betterave, plante sarclée, nécessitant des apports d'engrais minéraux importants, est au premier chef une culture améliorante; d'ailleurs, nous n'avons rien à apprendre à ce sujet aux nombreux cultivateurs de nos régions, qui font déjà des betteraves mais s'hypnotisent trop souvent sur les monstrueuses fourragères, au lieu de rechercher la qualité concentrée en un moindre poids par les betteraves riches en sucre.

Pourquoi la betterave à sucre n'est-elle pas intéressante chez nous ? C'est que pour faire du sucre, il faut presque autant de charbon et de craie qu'on utilise de betterave, et c'est ce qui explique que les seules sucreries qui ont assuré leur existence sont à proximité de mines ou de centres d'importation de charbon, et presque toujours à pied d'œuvre pour la craie, matière pondéreuse, fournissant la chaux et l'acide carbonique indispensables à la fabrication. D'où la concentration des sucreries dans le Nord, près des mines et sur le terrain crétacé, qu'on retrouve en Beauce, dans un rayon très rapproché du plus grand port d'importation des charbons; d'où l'installation des sucreries d'Auvergne, à proximité des gisements charbonniers du Centre, tout comme une sucrerie a pu fonctionner en Provence, tout près des craies de l'Ardèche et des charbons du Gard.

Une ou quelques petites sucreries isolées peuvent réussir dans le rayonnement immédiat de Bordeaux ou de La Pallice, ports importateurs de charbons, mais cela ne peut conduire à considérer la culture de la betterave à sucre comme un élément d'assolement régulier dans notre région; encore faut-il compter que le prix d'importation du charbon anglais ne soit pas trop élevé, et les événements actuels ne semblent pas conduire à une baisse, quand on constate que le gouvernement anglais maintient les taux du fret à niveau très haut et augmente la cote du charbon de dix francs par tonne sur le tarif actuel déjà excessif.

Mais surtout, nous ne croyons pas au développement de l'industrie du sucre de betterave dans nos régions parce que nous considérons qu'elle doit tendre à accroître, sinon à disparaître en Europe, sauf dans les situations privilégiées ayant à pied d'œuvre et à bon marché les trois éléments de fabrication : betterave, charbon, craie, de telle sorte qu'on pourrait presque à l'avance prédire l'avenir de telle ou telle usine.

En effet, si la betterave es une plante saccharifère qu'on a pu sélectionner pour en tirer jusqu'à 18 et 20 pour cent de sucre, elle n'est pas plus riche, elle est moins facile à cultiver, elle reviendra toujours plus cher à produire, eu égard au loyer du sol et à la main-d'œuvre, que la canne à sucre qui a été et sera de plus en plus la principale source du sucre nécessaire au monde.

La raison en est très simple : l'aire de culture de la canne est pour ainsi dire incommensurable; dans les régions tropicales qui la produisent, on peut faire presque toujours deux récoltes régulières par an avec des soins très réduits; de plus, la fabrication du sucre de canne est une opération plus mécanique que chimique et bien moins coûteuse que celle du sucre de betterave.

Mais pourquoi, nous dira-t-on, ces avantages qui ont toujours existé n'ont-ils pas joué pour empêcher le développement de la sucrerie de betteraves ,

Pour plusieurs motifs : Le premier, est que les puissances continentales européennes, toujours sous l'impression des doctrines de Napoléon, qui a créé la sucrerie de betterave, et dans la crainte d'un blocus continentale ou maritime, jusqu'en 1903, jusqu'à la Convention de Bruxelles, ont protégé cette industrie à coups de milliards; l'Allemagne et l'Autriche après cette date n'avaient maintenu leur production qu'à l'aide d'une législation spécieuse masquant un système de primes hypocrites, et la France avait vu décroître sa fabrication de 50 pour cent malgré l'application d'une surtaxe d'entrepôt qui favorisait encore de quelques francs la betterave contre la canne à sucre. De plus, la betterave a été sélectionnée pour augmenter sa teneur en sucre pendant que les créoles sucriers des colonies françaises ou anglaises se laissaient aller, vivant sur leurs anciens lauriers dorés, à une douce somnolence que seule la misère de la fin du siècle dernier parvinait à secouer.

Quand Cuba, la Jamaïque, Hawaï, Java se firent, il y a trente ans, les protagonistes de la culture industrielle de la canne et de la fabrication scientifique de son sucre, on put commencer à concevoir que la betterave serait un jour battue; c'est ce qu'un avenir très proche nous prouvera. Déjà, Cuba, cultivé à peine sur un tiers de sa surface, produit à elle seule six à huit fois la quantité de sucre que consomment tous les Français; demain, nos colonies de l'Afrique équatoriale et occidentale seraient capables de fournir le monde entier, et l'on peut concevoir dans un avenir lointain la pléthore sucrière par la canne à sucre dans tous les pays compris entre les tropiques.

La seule limitation à cette production du sucre de canne viendrait peut-être de la réduction du fret.

POUR LA

# RENTRÉE DES CLASSES

*Nos Lecteurs trouveront chez nos Dépositaires servis par messageries, dans nos Magasins de la Région et dans ceux situés à Bordeaux :* **cours Portal, 13; — rue Croix-de-Seguey, 126; — cours Saint-Médard, 94; — rue du Maréchal-Joffre, 42; — chemin de Pessac, 2; — cours de la Somme, 368** *bis; — et à notre Salle des Dépêches,* **place de la Comédie**

**UN GRAND CHOIX de :**

Cahiers d'Ecoliers — Crayons noir, bleu, à Dessin
Corrigés brochés et cartonnés — Crayons encre
Cahiers de Dessin — Plumes
Feuilles de Dessin — Feuilles de Copie pour Devoirs
Gommes pour le Crayon et l'Encre — Porte-Plumes, etc.

TOUS CES ARTICLES SONT DE 1re QUALITÉ

Avec le **FIXALO** Peinture en poudre s'employant à l'eau froide

**Cinq fois moins cher que la peinture à l'huile**

vous obtenez **en toutes nuances,** une **peinture solide, couvrant bien** s'appliquant **sur tout** : fer, bois, pierre, mortier, ciments, briques, vitres, etc. **lavable, séchant vite.**

*Usine : 177, PRADO-MARSEILLE*
Concessionnaires-Dépositaires pour le Sud-Ouest : **Les Fils de V. FAUR,** 32, rue St-Remi, Bordeaux. T. 702.

**BONBONS EXQUIS** pour confiseries, épiceries, cinémas, théâtres, forains. Pour 5 kilos et plus. Acidulés enveloppés, à **6 fr. 15** le kilo. Important stock assorti disponible. Prix défiant toute concurrence. **B. MATOL, 51, rue Elie-Gintrac, Bordeaux.**

**ŒUFS** DU MAROC mirés, 42 francs le cent. **POMMES** de terre jaunes, rondes, extra, 22⁵⁰ les 50 kilos. **SAINDOUX** pur porc extra, 7 fr. 25 le kilogr. Lavergne, 18, pl. des Capucins.

**SITUATION** supérieure, 60,000 francs par an, offerte grande entreprise à **DIRECTEUR** capable, intéressé affaire, seul, accepté 2 à 300,000. Sérieux. Ecr. ABONNÉ 212, à MARSEILLE.

**5,000 kilos sucre cristallisé** Conditions et prix. Ecr. M. BERTIN, 7, aven. Parmentier, PARIS

**LAIT PUR.** Par suite installation laiterie moderne, on sera vendeur tournellement tous mois, environ 250 litres. Faire offres G. MESLIN, Saint-Batz, par MONSEGUR (Gironde).

**COMPTOIR DES VENTES**
AMADIEU - LEGOFF
61, rue Ste-Catherine, 61 (au 1er).

**1er AVIS**
Le bar de M. Pierre Cazemajor, 29, q. de Bacalan, est vendu par nos soins et ind. à M. Cardonat, Opp. M. Brière, 1er, 6, r. P.-Basse

**2e AVIS**
Le bar Adolphe, r. Chauffour, 2, c. et place Tartas, à M. Seguin, est vendu à personne désig. dans l'acte. — Opposit. au Comptoir.

**2e AVIS**
Le meublé des époux Boiseau, 27, rue Mouneyra, est vendu à personne désignée dans l'acte. Oppositions au Comptoir.

**BAR** avec joli logement. — Bonnes recettes. — Bon emplacement. — Peu de frais généraux. — Belle occasion.

**CAVE** épicerie, meublé, à dans tous les quartiers et à tous les prix. — Se presser.

**Terrains industriels** et autres à vendre, prix avantageux. Situation exceptionnelle. 32, rue Sainte-Colombe, 32, Bdx.

**1,200,000 BOUTEILLES BORDELAISES** contenance 70cl, poids 420 gram., font. plat, à livrer par wagon complet de 14,000 bout., au prix de 56f, gare frontière de douane Ec. BERG, Agence Havas, Bdx.

**5,000m/m CHENE DE SLAVONIE** en grumes, de 3 à 9m, diam. de 40 à 75c, très secs, de première qualité, pouvant être expédié par fer ou par eau d'un port italien. Pour prix et condit. écr. CLANE Agence Havas, Bx.

**AUTOS** 14-16 HP, deux coupés limousine dont un taxi prêt à rouler. A vendre, 69, rue Lagrange, 69, Bordeaux.

**CLEMENT BAYARD 1914** 9 HP, 4 cyl., 3 pl., entièrement revue. Très élégante torpédo, à vendre. — PAQUIER, à Pessac.

**Vinot Deguingand, 10 HP** 1914, torpédo 4 pl.; r. Boudet, 27.

**Auto Limousine Torpédo «LORRAINE-DIETRICH»,** pneus neufs. Prix : 14,000 francs; 42, rue des Ayres, 42, à Bordeaux.

**AUTO** 10-12 HP, 1re marque, exc. ét. à vend., 23, c. Pasteur, Bx.

— LES — **AUTOMOBILES MATHIS** seront exposées au stand 112 du «Salon de l'Automobile», à Paris, du 9 au 20 octobre 1919. Demander album et prix à la Mon **Bureu, 80, r. Soissons, Bdx** qui aura un représentt au stand.

**Pneus** et chambres, diverses dimensions. Bord, 41, rue Charles-Marionneau, de 11 h. à 4 h.

**1/2-MUIDS** chêne, châtaignier, fûts transp. 250 à 500 litres, futailles t. genres à vend. DOIRON, clté Charlemagne, Bx.

**OCCASION.** A v. belle malle et vêt. d'hom. Mme LIMOUSIN, 26, rue du Hâ, 26, à Bordeaux.

**Machine à écrire Corona** pliante et de voyage. **52 INTER-OFFICE 52** allées de Tourny. Téléphone 9.61.

**ON** cherche d'occasion deux machines à écrire **UNDERWOOD D'OCCASION,** Ec. en donnant px, Hervait, Ag. Havas, Bx

**OCCASIONS.** Porte-manteaux cuivre, lit-cage, cadre, garniture cheminée, vaisselle, à vendre; 9, rue d'Arès, 9, Bordx.

**EMBALLAGES MOBILIERS ET DIVERS** pour la France et pour l'exportation. **GLAVERIE** Tél. 47-43, r. des Frères-Bonie, 2.

**TRES** belle **Underwood,** t. dernier mod., ét. neuf, à v. Inter Office, 52, al. Tourny, tél. 9-61

**ECOLE DE COMMERCE** 20, cours de la Somme, **Bordeaux STÉNO-DACTYLO, ANGLAIS COMPTABILITÉ. 10f par mois. Cours jour, soir et pr correspce.**

**Ecole de Chauffeurs** Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

**CAM.** Charron, 1,200 kil., 15 HP et neuf, gar. orig. 13,500 fr., 44, rue du Rocher, 44, Bordeaux.

**SACS** vides à v., état neuf. B. FERRET, grains, Le Bouscat.

**SCIERIE** à Bordeaux ay. gros. quant. régnures et pet. morc. chêne très sec entreprendrait fabr. art. bois quelconques en grandes séries, ou dés. traiter sans intermédiaires. Ecrire ALEX. Agence Havas, Bordx, qui vous rendra visite.

**SUIS ACHETEUR** mais. b. état, 12 p., parage boulev. Wilson, chauffage central avec grand jardin, garage. Ecrire offres, EGIER, Agence Havas, Bordx.

**SUIS** acheteur camions-autos occ., livrables de suite. ESCONIARD, 49, rue du Taillan, 49.

**J'ACHETE TOUT:** meubl., vestiaire, linges, chauss., fusils, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure.

**NIEUPORT** Gd port Bègles, dde 2 menuisiers en bateau. Réf. et essai exigés.

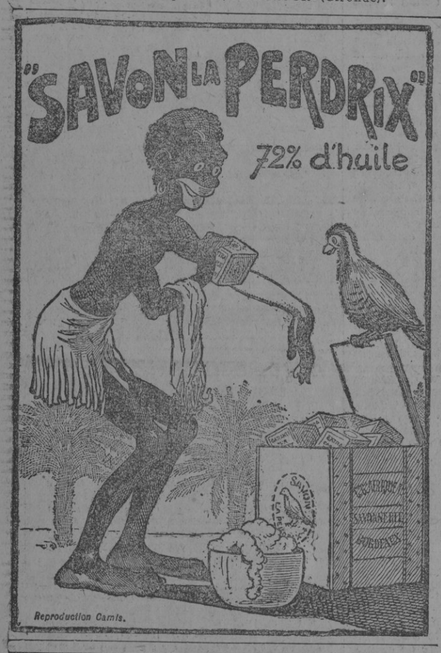


**LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE SUR LA GUERRE**

LITTÉRATURE — HISTOIRE — ILLUSTRATION

**L'ENIGME DE CHARLEROI** (Que s'est-il passé à Charleroi?), par Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. *Un vol.* in-16, 128 pages, 4 cartes (27e mille)..... *Net* 1 fr. 50

**LES FLANDRES EN KHAKI,** par Victor BREYER. Couverture dessinée par HAUTOT. Préface de C. FAROUX. *Un vol.* in-16, 104 pages (3e mille). *Net* ..... 2 fr. »

**CAVALIERS DE FRANCE,** par le Capitaine LANGEVIN. Illustrations de Gérard COCHET. Préface de Théodore CHEZE. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* ..... 4 fr. 50

**LE MOUTON ROUGE** (Contes de Guerre), par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16 (4e mille)..... *Net* 4 fr. 50

**SAVOIA!** (La Guerre des Cimes), par Eric ALLATINI. Couverture en couleurs de CAPPIELLO. *Un vol.* in-16 (3e mille) *Net* ..... 2 fr. »

**PREMIERE ETAPE** (La Guerre de mouvement en 1914). Notes d'un Officier de liaison *Un vol.* in-16.... *Net* 2 fr. 50

**LES FAUSSES NOUVELLES DE LA GRANDE GUERRE,** par le Dr LUCIEN-GRAUX. *cinq vol.* grand in-16 (6e mille), 400 et 500 pages. *Le volume*..... *Net* 6 fr. »

**GERMANIA** (Les Allemands peints par eux-mêmes et par les neutres). Album grand in-4° sous couverture en couleurs, de Maurice NEUMONT. *Net* ..... 3 fr. 50

**L'ETAPE LIBERATRICE,** Au Soleil et sur les Monts (La vie de nos soldats et de nos alliés en Suisse). *Un volume* grand in-4°..... *Net* 30 fr. »

**CHEZ LES FRITZ** (Notes et croquis de captivité), par Joseph HEMARD. Préface de José GERMAIN. Couverture en couleurs et 150 dessins dans le texte. Huit gravures en couleurs hors texte. *Un vol.* grand in-16. *Net* ..... 6 fr. »

**LES HEURES DÉCHIRÉES** (Notes du Front), par Léo LARGUIER. Illustrations de R. DILIGENT. *Un volume* in-16 (5e mille)... *Net* 4 fr. 50

**LES YEUX DU MORT,** par le Dr LUCIEN-GRAUX. Lettre-Préface du Général de MAUDHUY. Illustrations de GALLAND. *Un volume* in-16. *Net* ..... 2 fr. 50

**LE MASSACRE DES INNOCENTS,** par Alfr. MACHARD et POULBOT. Illustré de 47 dessins *inédits* de POULBOT. (21e mille). *Un volume* in-16. *Net* ..... 2 fr. 50

**LES GOSSES DANS LES RUINES,** par GSELL et POULBOT 50 dessins de POULBOT. *Un volume* in-16..... *Net* 2 fr. 50

**VOLUPTES DE GUERRE,** par Edmond CAZAL. *Un volume* in-16 ..... *Net* 4 fr. 50

**LUEURS ET REFLETS DE LA GUERRE,** par Gaston SORBETS. *Un volume* in-16. *Net* ..... 4 fr. 50

**LA FIN,** Souvenirs d'un Correspondant aux Armées en Allemagne, par Pierre MAC ORLAN. Croquis de l'auteur. *Un volume* in-16.. *Net* 3 fr.

**LES CHAMPS DE BATAILLE DE LA MARNE DE VERDUN**

300 photographies en couleurs, d'après les Plaques autochromes de GERVAIS-COURTELLEMONT. Magnifique volume in-quarto oblong (24×32). Riche reliure amateur. *Le volume*..... *Net* 18 fr.

60 photographies en couleurs et textes de GERVAIS-COURTELLEMONT. Magnifique volume in-quarto oblong (24×32). Riche reliure amateur. *Le volume*..... *Net* 12 fr.

***EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES***

Envoi du Catalogue illustré, sur demande adressée à l'Administrateur de l'*ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE*

**L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE**
PARIS — 30, Rue de Provence, 30 — PARIS

# COMMERÇANTS, VITICULTEURS, INDUSTRIELS !

qui désirez faire connaître vos produits dans la région de l'Ouest, vous n'avez pas, pour cela, de plus sûr intermédiaire que

**l'« OUEST-ÉCLAIR »**

le journal le plus répandu de la Bretagne, de la Normandie et du Maine.

**RENNES - 38, rue du Pré-Botté - RENNES**

Etude de Me MATHIEU, avoué à Agen, place Armand-Fallières.

**VENTE** au trib. civil d'Agen, le 16 octobre 1919, à treize heures:
Mais. à Caudéran, près Bordeaux, 61, rue de l'Ecole-Normale. M. à p. : 10,000 fr.
Mais. à Bordeaux, 64, rue de la Benatte. M. à p. : 16,000 fr.
Mais. à Agen, quai du canal. M. à p. : 500 fr.
Mais. à Agen, quai du Canal. M. à p. : 800 fr.
Mais. et jard. à Gouget, comne du Passage-d'Agen. M. à p., 10,000f.
Mais. à Comarque, comne du Passage-d'Agen. M. à p., 1,500 fr.

**A V. FIL DE FER N° 14** pour pressage foin. — Ecrire : RELUT, Agence Havas, Bordx.

**A V.** Auto Barré, torpédo 2 pl., 10 HP, 4 c., m. Ballot, carb. Claudel, mag. Bosch, marc. parf. Ec. Parys, Ag. Havas, Bordeaux.

**A V.** Panhard, 10 HP 1915, cond. int., 3 pl. ét. neuf, 26,000 f. 197, rue Judaïque, 197, Bordeaux.

**A V.** tr. b. maison neuv. mod. élec., jard. dev. et der., 10 m. gare lig. dir. Bx., pr. rens. Ecr. ZISTAC, Ag. Havas, Bordx.

**A V.** 2 cubiots Bordier de 3 tonnes, 1 cubiot de 3 t., 1 cubiot de 1 t. ½, 1 ventilateur no 9, 1 ventilateur no 5, 8 machines à mouler «TABOR», 2 «JARRINGS MACHINES TABOR», 1 palan pneumat. «NOR THERN», 800 k., haut. de levée, 1,525. Pr renseign. s'adr. Fonderie de la Dordogne, 155, r. de Bordeaux, Périgueux.

**A VENDRE** p. cause départ tout de suite belle salle à manger Henri II, beau meuble salon Louis XVI, et une superbe cheminée avec différents objets, état neuf. Marchands s'abstenir. S'adresser LANDRY, 70, cours du Médoc, Bx

**A V.** AUTO PANHARD 8 HP, état neuf, marche parfaite, jolie carrosserie, 2/3 places, vendue de confiance par particulier, 144, rue Jules-Ferry, ancien ch. Fresquet, CAUDERAN-Bdx.

**A V.** 100 MOUTONS BOUCHERIE 2 fr. 25 le kilo. — A. LARTIGUE, Saint-Paul-lès-Dax (Ldes).

**A V.** Echop., 6 p., 2 v., eau, gaz, cave, cour, 97, rue Lecocq, de 6 heures à 7 heures.

**A VENDRE** belle salle à manger, 34, rue Hériard-Dubreuilh, 34.

**A VENDRE** voiture enfant, occasion, parfait état, 125 francs. Ecrire Marnet, Agence Havas, à Bordeaux.

**A V.** POUSSETTE gre CAIFFA. 27, ch. Macau, BOUSCAT.

**A V.** maison libre, bâtiment de 600 mq., 4,000 mètres de terrain près gare, route de Bordeaux-Royan. Prix : 15,000 fr. S'adresser, LUCAZEAU, 24, rue du Cancera, 24, à Bordeaux.

**A V.** TORPEDO 4 places, roues métalliques, bon état de marche. 14, r. Besson, Libourne.

**A V.** échop. 4 p., vér., 550 m. jardin, p. St-Augustin. Lib. de suite. Perrotteau, 41, r. de Madrid.

**A VENDRE** Moteur 4 cylindres, 40 HP, parfait état. Conviendrait pour gros tracteur ou gabare. St-Blancat et Co, 49, rte du Médoc, Bouscat.

**CHEVRE** bonne laitière à vend. Domaine du Rozet, à Lignan.

**Propriétés d'agrément** et pour élevages à vendre. Prix avantagx. 32, r. Ste-Colombe, Bx.

**Barriques transport** châtaignier et chêne depuis 55f; demi-muids, fûts de rhum; 90, chemin d'Arès, 90, Bordx.

**CARAMEL** très beau, gar. pur sucre, pour rhum, malaga, boissons, b. prix. Echantillons, Maneau, r. Tour-Gassies, 9, Bdx.

**BOIS DE CHAUFFAGE** Bûches de chêne 1m longueur, 130f la tse, rendues porte acheteur, t. frais payés, livrable octobre. Soustre, 37, q. de Bourgogne

**BISULFITE** pour **VENDANGES.** Doerzapff, 3, pl. Parlement, Bx

**MAISON,** 5, rue Saint-James, à vendre. Ecrire BRIERE, 6, r. Porte-Basse, 6, Bordeaux.

**BOIS** chauffage, 6,000 stères, pin sec, 28 fr. le stère, gare Bx. Guérin, à Gujan-Mestras (Gde).

**AVOUE.** Etude importante d'avoué plaidant à céder dans la Nièvre, grandes facilités. S'adresser à M. Billot, 20, rue de Verdun, 20, CARCASSONNE.

**SALON,** bon état, très solide, à vendre 350 f. dép., 26, rue Rénière, 26, à BORDEAUX.

**FEVES** nouvelles. Ecrire offres Zichel, Ag. Havas, Bordeaux.

**ANESSE,** harnais, charrette **A VENDRE.** DURET, à SAINT-LOUBES.

**BUCHES de CHENE,** bois de tonneau, bois débités p. cuisinières, fourneaux. Ecr. Saint-Jean, 78, cours du Médoc, 78, Bx.

**CHENE** en faissonnats, grosse lie, 4 fr. 75, domicile, fagots et bourrées chêne, 2 fr. 75, domicile. Ecrire SAINT-JEAN, 78, c. du Médoc, 78, à Bordeaux.

**Tuiles** creuses à v., b. état. Ec. off. Barral, Ag. Havas, Bord.

**PETIT vignoble** à affermer. BOUTINON, LATRESNE.

**TOUR EN L'AIR,** 1 m. 40 de plateau, état neuf, à vendre. S'adresser, 222, avenue Thiers, 222, BORDEAUX-BASTIDE (Gde).

**VIN BLANC** MOELLEUX D. comptoir, 190f l'hecto nu franco tous frais domicile. — Ecrire à MAZERES, poste restante, Portets (Gde).

**ROUGE VIN EXTRA. BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 180f** L'ho nu **27, rue Peyronnet** L'hecto

**Barriques** vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

**DÉSIRE LOUER** long bail **MAISON** avec un ou deux hectares **TERRE** ou **PRAIRIE,** dans Basses-Pyrénées ou Landes, aussi près que possible de gare ou halte de train. S'adresser bureau du journal, à BAYONNE (Basses-Pyrénées).

**AU PLUS HAUT PRIX RECONNAISSANCES MONT-DE-PIETE** sont achetées 32, rue Sainte-Colombe, 32, Bdx.

**MENAGE** demandé, homme jardinier, femme intérieur. Château Rites, Caudecoste (L.-et-G.)

**SUIS ACHETEUR** dans Bordx, maison prochainement vide, dizaine de pièces avec jardin. Pucheu, 17, c. Alsace-Lorraine, Bx

**ALSACIEN,** 30 ans, parlant et écrivant allemand, anglais, français, cherche situation d'avenir. PFLIMLIN, poste restante, DAX (Landes).

**CIREUSES** en meubles demandées, 184, c. de l'Yser, Bordx.

**PROFESSEUR** lic. ès-lettres. Leçons latin, grec, franç., angl. TETARD, 146 bis, rue Naujac, Bx.

**CONDUCTEUR** litho. ch. emploi. Henry, 20, ch. Banquey, Talence

**REGISSEUR** demandé pour propriété 140 hect., bois, vignes, céréales, gros cheptel vif, bisières Gironde et Lot-et-Garonne. Ecr. GERBET, Agence Havas, Bordeaux. Références exigées.

**Demlle** don. leç. angl. av. b. prononc. surv. dev. enf. 1 h. ou 2 h. p. j. Ec. Ricar, Havas, Bx.

**Demoiselle,** 28 a., sténo-dacty., expérimentée, comptab., fact., classem., bon. références. Dem. emploi même hors Bordeaux. Ec. Lessert, Ag. Havas, Bordx.

**PRENDRAIS** bail ou suite bail, CHAI ou ENTREPOT. Ecrire ERCY, Agence Havas, Bordx.

**AUTOBUS** parfait état, 30, 40 places, sommes acheteurs. BAUVOU, Les Eglisottes (Gde).

**ACHETERAI** propriété rapport, environs Bordeaux, 5 à 10 h. Ec. Bertrand, 22, c. Portal, Bx.

**JEUNE** vendeuse demandée, 36, **Intendance, 36, Bordeaux.**

**Faissonnat** pin fendu sec, 13 kilomètres de Bordx, à vendre. Ecrire : TARTES, Ag. Havas, Bx.

**Dactylographe** demandée. Bur. AKA, 12, Galerie-Bordelaise.

**VOITURE** demandée pour petit attelage âne. Ecr. Bernard, 29, rue Sainte-Philomène.

**Dem.** nourrice sèche à part. de déc. Réf. **Dde femme** la matin, 7 à 10 h. Ecr. Kouver, Havas, Bx.

**Demoiselle** 28 ans, sténo-dactylo expérim., comptab., factures, classement, bonn. référ., demande emploi, même hors Bordeaux. Ecr. LESSERT, Ag. Havas, Bdx.

**BOIS** pin bûches, délignage, rend. domicile. BOUYX, 25, rue Saint-Fort. T. 3,000.

**AUTOS** 12 HP, landaulet ou limousine, très bon état, demandées. Ecrire PAVIE, 42, rue Puységuir, 42, Bordeaux.

**PRÊTS IMMÉDIATS** Discrétion, 32, rue Ste-Colombe.

**Huile de lin** octobre-novembre. Beylot, 23, Argentiers. T. 15.07.

**Mme** expér. affair., parl. 3 lang., cherc. situat. interprte ou représ. Ec. O.K., Bosdarros-Gan, B.-P.

**ALSACE-LORRAINE, BELGIQUE, ITALIE, LUXEMBOURG, PAYS RHÉNANS, SUISSE**

Services de groupages, magasinage, dédouanement et livraisons à domicile. — Agences dans toutes les principales villes des pays desservis. — Pour tous renseignements, s'adresser à **PLANTADE & QUEREILLAC,** 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX. (Téléphone : 12.01 et 22.31.)

**VENDANGES**

**Tous produits alimentaires aux meilleurs prix. — Prix-courant sur demande. — Expédition immédiate. Etablissements H. DELIGNON, 49-50, quai Bourgogne, Bordeaux**

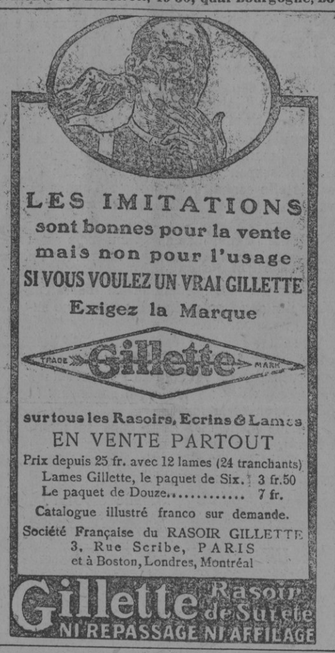


**GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS EN ARGENTINE**

Recouvrement de loyers, placements hypothécaires pour comptes de tiers et toutes opérations immobilières.
Demander nos tarif et références. Maison française
**BEST & Cie, 751, calle Reconquista, 753, BUENOS-AYRES**

**MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS Marque BOLINDER**
LIVRAISON TOUT DE SUITE
*Agent général pour le Midi de la France :*
**GRANGER LEBARON, 66, rue Judaïque, BORDEAUX**

**CONSTANTINOPLE**

**SAMSOUN, BATOUM, TREBIZONDE, KERASSUNDE, POTI**
Départ chaque 15 jours, *via* Marseille, par la Cie Paquet
Connaissements directs signés à Bordeaux
par **PLANTADE et QUEREILLAC**
6, cours du Chapeau-Rouge — *Téléph. 12.01 et 22.31*

**Voilà où il faut placer les Grains de Beauté**

ont décidé les gagnants du concours, institué en 1914 par le

**Savon de Beauté "ERASMIC"**

et dont nous donnons ci-dessous la liste pour les lots principaux :

1er *Prix :* **5.000 francs en espèces,** Mlle Marie-Lse BOIREAU, Chatelet-en-Brie (S.-et-M.).
2e *Prix :* **2.000 francs en espèces,** Mme PERRON, 40, avenue de Saint-Ouen, Paris.
3e *Prix :* **1.000 francs en espèces,** M. Alexandre YZET, 158, pl. Henri-IV, Rouen (S.-Inf.).
4e *Prix :* **500 francs en espèces,** M. Albert LEROY, 15, rue Bellot, Le Havre (S.-Inf.).
5e *Prix :* **500 francs en espèces,** Jeanne LEFÈVRE, 75, r. Cœnraets, Bruxelles (Belgique).

En outre des gagnants ci-dessus désignés, il en existe **2510** autres, qui seront avisés individuellement. La liste en est à la disposition du public à la
Cie *ERASMIC, 15, rue du Temple, PARIS*

**PLAIES VARIQUEUSES** *Ulcère, Eczémas,* Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de *Maladies de la Peau,* mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO,* écrire à M. A. PASSERIEUX (O. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

**606** TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Rétrécissements. Cystite, Prostatites, etc. **INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux.**

Un Livre indispensable — **PETIT DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE POCHE** — Cent vingt-cinquième mille

*Indispensable à tous pour écrire sur toutes choses*

Ce petit volume, très élégamment présenté dans une reliure solide et pratique, ne pèse que 95 grammes. — Ce Dictionnaire est **orthographique,** mais contient toutes les indications concernant la grammaire, ainsi que les règles essentielles d'accord ; tous les mots, même les plus nouveaux, y sont également classés.

**En le consultant, on ne doit plus commettre une faute d'orthographe.**

*Jamais Dictionnaire* **orthographique aussi complet** *n'a été présenté au public sous une forme* **aussi élégante et pratique,** *et pour un prix* **aussi minime.**

**En vente partout, et notamment dans les magasins et dépôts de la Petite Gironde, au prix de 2 fr. 50 net.**

**Envoi** *franco* **et recommandé contre mandat-poste de 2 fr. 60 adressé au Directeur de la Petite Gironde,** 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

**MM.** les Actionnaires de la Société anonyme du «MANEGE TURENNE», en formation, sont convoqués en première Assemblée constitutive à Bordeaux, 10, rue Turenne, le 6 octobre, à 14 heures.
ORDRE DU JOUR :
1o Vérification de la sincérité de la déclaration de souscription et versement;
2o Nomination d'un comité chargé de la détermination des avantages particuliers des apports.
Le fondateur, R. SCHYLER.

**BUREAU des DOMAINES DE PODENSAC**

Le vendredi 10 octobre, à treize heures, place des Ayres, à Podensac, vente de 23 **CHEVAUX** et 10 **MULETS** provt des armées. Au comptant et 5 % en sus.
Le receveur : DUCLOS.

**COMMISSARIAT GÉNÉRAL de la République française**
**SERVICE DES TRAVAUX de Reconstitution**
**ZONE DE MULHOUSE**
**On demande des ouvriers du bâtiment : Maçons, Aides-Maçons, Plâtriers, Peintres, Menuisiers, Charpentiers, Couvreurs, Zingueurs, etc.** Travail assuré toute l'année. — Ecrire à **M. DURAND,** chef des travaux de reconstitution, 6, rue de la Paix, à **Mulhouse (Haut-Rhin).**

**FRET BORDEAUX-LYON** 10 tonnes disponibles. Pressé. Auto-Transps, 1, q. Gailleton, Lyon

**TRANSPORTS TOUTES DIRECTIONS** par camions-autos. 91, q. des Chartrons. Tél. 42.02.

**BORDEAUX-LYON DIRECT** **Correspondance avec les Villes du Centre et la Suisse.** **Paul ERTORTEGUY, Commissionnaire BORDEAUX,** impasse Ste-Catherine. **Départs 3 fois par semaine de Lyon et de Bordeaux.**

**J. H.** bachelier, conn. angl., dact., compt., dde sit., voyagerait. Ec. : M. M..., dépôt journal, Libourne.

**Crise des transports** Disponible immédiatement sur gare, plateformes neuves 10 tonnes et couverts à 11,000 et 10,000 francs. S'adresser à Castaing, 14, rue Thiers, BAYONNE.

**ACHETERAI** à particuliers voitures autos de marque (intermédiaires s'abstenir). Pour détails et prix, écrire dépôt de la «Petite Gironde», à Bergerac.

**ON DEMANDE** des ouvrières cloueuses, bons salaires. S'adresser : SCIERIE COUNORD, 127, cours du Médoc, 127, Bordx.

**MAISON DEMANDÉE** à louer ou à vendre, 6-8 pièces environ, avec jardin. Ecr. prix et détails : Géoda, Ag. Havas, Bx

**PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN,** 11, rue Dauphine, Bx **(Grands Portraits primes)**

**ÉLECTRICITÉ** dans toutes ses applications, installations, réparations, REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

**BACHES JOACHIM** 1res, quai des Salinières. 1res **BORDEAUX** PRIX Livraison immédiate QUALITÉ

**VENTE - LOCATION - OCCASION**

**REPRESENTANTS** pour produits alimentaires, très sér. régler. demand pour t. arrondse. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

**FERS** feuillards de balles tonnelleries HIRAULT, Libourne.

**ON DEMANDE** de bonnes ouvrières brodeuses au métier et à la main. 82, r. Judaïque.

**VENDANGES, LEVURES** Jacquemin donnent vins plus fins, plus robustes, alcool plus élevé, belle couleur, fermentation parfaite. Suppression des CASSES, etc. Notice gratis. FAGE, 60, cours Martinique, 66, Bordeaux.

**POCHES EN PAPIER** **ON DEMANDE des ouvrières sachant faire les poches en papier et dames : toutes les catégories. Également des ouvrières filletes de 13 à 14 ans présentées par les parents. Bons salaires. Travail assuré toute l'année; 18, rue Dom-Devienne, 18 (près l'abattoir), à Bordeaux.**

**COURS DE STENO-DACTYLO ANGLAIS,** 3, quai des Chartrons, 3. — Placement assuré.

**ALIMENTATION**
**HUILE SURFINE** délicieuse, 10 lit..... 60f
**SAVON** 72 %, le seul véritable, 9 k. net..... 37f
**RAISINS DE CORINTHE** 1er choix, 10 k..... 29f
fco c. rembours. **ETABLISSEMENTS S. PAUL,** pl. Sébastopol (109), **MARSEILLE** (fond. en 1895)

**SAVON** réclame, qual. sup., inodore, vendu sans interm. à 2 fr. le kil. S'adresser, M. Binet et Co, 42, r. Borie, 42, Bordeaux.

**ACHAT** vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. dd Mde-Pieté. **PETIT,** 29, pl. Pey-Berland, Bx.

**HUILES, SAVONS.** On demande représent. sér., fort. remises. **Boncour-Aubert, Salon** (B.-d.-R.)

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir plpl au lit et hémorroïdes. Maison Burot, Cl, à Nantes.

**ON DEMANDE** Tourneurs, ajusteurs, alésseurs et raboteurs munis de références d'au moins trois ans d'avant-guerre, pour travaux de mécanique générale. Se présenter ou écrire : 26, chemin Roustaing, TALENCE (Gironde).

**ON** demande une **RABOTEUSE** 4 faces, en bon état, pouvt travailler bois jusqu'à 30×10. Ecr. VAREL, Ag. Havas, Bdx.

**ON DEMANDE** à acheter : 1o un matériel fixe de scierie; 2o une motocyclette pour ou avec side-car; 3o une carrosserie à six places, le tout en excellent état. — Ecrire : CHARLES, Agence Havas, Bordeaux.

**ON** désirerait louer centre local pour servir bureau, 4 pièces minimum. On céderait si nécessaire à la place, bonnes conditions, bureau bien situé, 3 pièces, avec bail. Ecr. offres LIACOUS, Agence Havas, Bordeaux

**BAR** dde, bonne situation. Ecr. Meynandie, 78, r. Fondaudège.

**MAISON D'ARMEMENT, LA ROCHELLE,** demande jeune fille ou dame sténo-dactylo expérience rompue, connaissance parfaite du français indispensable. Début. s'abstenir. Ecrire mentionnant prétentions : Oscar DAHL, armateur, La Rochelle.

**BONS MONTEURS** demdés. Usine BISET, 72, r. Freycinet, Talence.

**VOIE DÉCAUVILLE** On louerait 2,500m voie et plateforme. Off. à G. DUBOS, Orignes, p. St-Symphorien (Gde).

**SUCRE.** Suis acheteur 5,000 kilos. — Offres : BARREAU, 3, rue Raymond-Lartigue, 3, Bordx

**VILLA** «Libos», Monsempron-Libos (Lot-et-G.). Jard., élect., chauff. Cuis. soign., 10 fr. p. j.

**FABRICANTS** MOBILIER en série sont demandés par importante maison Paris. — Adresser demandes à CRETEUR, 5, r. de Vienne, Paris.

**ON DEMANDE** AUXILIAIRES VENDEUSES au courant de la confection. Tunmer, 96, r. Ste-Cathne.

**ON DEMANDE** des appléceurs maison des Quatre-Frères, 24, rue Saint-James, Bordeaux.

**ON DEMANDE** ouvrières et apprenties tailleuses. G. LALBY, 17, passage Kléber, Bordx.

**DEM.** 1er chamb., cuis., vide ou meub. Ecr. Forest, 34, r. Carros, Bx

**ON DEMANDE** bonne à tout faire sachant cuisine, de 1 h. à 3 h.; aven. Carnot, 46.

**ON DEMANDE CUISINIERE** maison bourgeoise. Bonnes références exigées. Ecrire Mme BOURG, 13, c. du XXX-Juillet, Bx

**ON DEMANDE** un ouvrier cordonnier, 34, cours Pasteur.

**ON DEMANDE** de suite, cuisinière pour établissement scolaire. S'adresser Mme Laboureire, 14, rue Clément, 14, Bdx.

**ON DEMANDE** mén. vach. cult. p. pte propr. et fem. p. l'intér, banlieue Bordx. Ec. ou se prés. 2 à 5 h., 186, c. de la Marne.

**DAME** demande emploi caissière, rest., café ou hôtel. Ec. BEROT, poste restante, Bordx.

**REPARATION d'autos,** poids lourds et tourisme, 41, avenue Victor-Hugo, Bouscat-Bx.

**EMPLOIS** vacants toutes professions, Fce, colonies, étrang. Ec. Rapid-Presse, 19, r. Cail, Paris.

**FAMILLE** vigneron, laboureur, demandée pour petite propriété. Beaux gages. DURAN, 11, rue du Réservoir, Bordeaux.

**POUDRE NILDÉ** *en boîte-tamis*
Impalpable, adhérente, délicieusement parfumée
La BOITE-TAMIS permet d'obtenir aisément un teint régulier.
Economise la poudre, garantit une propreté absolue.
Remplace avantageusement la poudre compacte.
*Toutes les boîtes contiennent une houppe.*
La petite boîte plate pour le sac : 4f35. — La grande boîte : 4f50.
*En Vente : bonnes parfumeries, grands magasins, etc.*
Si votre fournisseur habituel ne la tient pas, demandez-lui de vous la procurer à la **Parfumerie TRIXY, 51, Rue du Rocher, Paris,** ou celle-ci vous l'enverra franco contre mandat.
(Joindre 10 centimes par franc pour l'impôt sur les objets de luxe.)